ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1640 – 17 décembre 1999 – prix : 9F

Après les manifestations du 11 décembre : pour faire reculer le chômage et imposer la création d'emplois,

il faut une lutte de l'ensemble des travailleurs

Les dirigeants russes écrasent la population tchétchène sous les bombes

p. 8 et 9

M 6189 - 1640 - 9,00 F

SOMMAIRE

Leur société

4 – Martine Aubry et les emplois-jeunes
– Seillière contre la protection sociale
– Le travail c'est pas la santé
5 – Après les manifestations du 11 décembre
– DSK, larbin «de gauche» des patrons
7 – Fuel lourd et marée des profits
– Île de la Réunion : loi d'orientation des DOM

Corse

6 – L'ouverture de Jospin aux nationalistes

Tribune

6 – Peut-il y avoir une suite au 11 décembre?

Dans les entreprises

12 – 15 jours de grève à la mairie de Rennes
– Magneti-Marelli (Amiens) : licenciements déguisés
– Crédit Lyonnais : fermeture programmée à Saint-Avertin
11 – Hôpitaux : Paris-Lyon-Rouen-Toulouse, les mouvements continuent
12 – Les pompiers imposent un recul aux pouvoirs publics
– ONF : conditions de travail ancestrales
– Chauffagistes de Marseille en grève
13 – La Poste - Bobigny – Tri-postal – CAP Roissy – Paris 20e
– CEA : contre les 35 h
14 – Gault et Frémont : coup de colère
– CSSI - Toulouse
– Metareg (Haut-de-Seine)
15 – Foyer de l'enfance (Alpes-Maritimes) : 4 jours de grève

Dans le monde

8/9 – Russie :
• La population tchétchène sous les bombes
• Tragi-comédie électorale
– Croatie : la mort de Tudjman
16 – Etats-Unis :
• La prétendue embellie de l'économie et la misère
• La politique des syndicats marquée par le chauvinisme
– Grande-Bretagne : «la troisième voie» de Blair, celle de la pauvreté
– Irak : les affameurs de l'ONU

Voir

15 – *L'Été de Kikujiro*
– *La Bûche*

Lire

15 – *Makavettas*

MISÈRE ET CHÔMAGE, DEUX BOUTS D'UN MÊME BÂTON

Les bénéficiaires des «minima sociaux» recevront donc une «prime» exceptionnelle de 1 000 F et verront leurs allocations augmenter de 2% au 1er janvier. Pour les bénéficiaires (mais tous les chômeurs ne le sont pas) c'est déjà ça. Mais il faut reconnaître que cela ne fait pas le compte. Et de loin! Même Martine Aubry a déclaré que: «*Ces aides permettent plus de survivre que de vivre, j'en suis consciente*» pour ajouter que «*la priorité, c'est la lutte contre le chômage*».

Il faudrait être aveugle pour ne pas voir que l'on ne peut pas vivre avec quelques milliers de francs par mois. En jetant un simple coup d'œil hors de sa voiture de fonction ou hors des salons qu'elle fréquente, même Martine Aubry peut constater cela. Mais où est la contradiction entre le fait que les privés d'emplois reçoivent de quoi vivre décemment, et la lutte contre le chômage?

Les aides décidées par le gouvernement, tout comme ses mesures contre le chômage, sont des mesures dérisoires qui ne s'attaquent pas plus à la misère qu'au chômage. Ces aides sont sans commune mesure avec celles dont bénéficie le patronat, justement pour licencier.

Pour liquider la misère et le chômage, il faut s'en prendre aux profits et aux profiteurs, pour utiliser au bénéfice de l'ensemble de la société toute la richesse accumulée ou produite actuellement.

Mais cela exige de s'en prendre au capital, et comme chacun le sait, ce n'est ni dans les intentions du gouvernement ni dans celles de Martine Aubry qui préfère faire étalage de quelques propos apitoyés de dame patronnesse.

Michel ROCCO

Pire que chômeur, chômeur radié!

Les syndicats CGT et FO des ANPE d'Ile-de-France ont protesté contre les radiations massives de chômeurs, dans le but de les effacer des statistiques. Ainsi, selon les syndicats, les radiations auraient augmenté de 25,6% en un an. Exemple de motif de radiation: un chômeur est convoqué à un rendez-vous par lettre recommandée. S'il ne vient pas, il est radié. Or certains chômeurs qui se méfient, notamment des avis d'huissiers, ne vont pas chercher les lettres recommandées...

La direction des ANPE prétend que, s'il y a des radiations, c'est essentiellement parce que le sort des chômeurs est examiné plus attentivement. Mais de toute façon le résultat est là: sans que les règles aient changé, il y a de moins en moins de chômeurs déclarés, et donc de meilleurs chiffres pour le gouvernement.

Clermont-Ferrand

L'EXPULSION RÉVOLTANTE D'UN SANS-PAPIERS

Juste avant la manifestation du samedi 11 décembre contre les licenciements, un rassemblement a eu lieu devant la préfecture de Clermont-Ferrand pour protester contre une expulsion.

Massiné Fofana, un travailleur clandestin guinéen, d'une trentaine d'année, a été arrêté, jugé et expulsé, et tout cela en trois jours, fin novembre. Sa femme, guinéenne elle aussi, est également menacée d'expulsion, bien que leurs enfants, deux très jeunes fillettes, soient nées en France.

Fofana, en France depuis 1991, avait travaillé d'abord en région lyonnaise, puis à Roanne, avant de venir à Clermont-Ferrand. Alors la préfecture du Puy-de-Dôme lui réclama toujours plus de preuves écrites attestant de sa présence continue sur le territoire.

Soutenu par le collectif clermontois des sans-papiers, il fit parvenir des attestations, quittances de loyer, etc. Mais cela n'a pas calmé l'ardeur des services de police, de la préfecture, ni de la justice: arrêté à Roanne où il était retourné pour des raisons privées, interné dans un centre de rétention à Lyon, sur décision du tribunal de grande instance, c'est la préfecture de la Loire qui l'a fait expulser. Officiellement on l'a «*reconduit à la frontière*».

Fofana avait fait partie des dizaines de travailleurs clandestins qui avaient observé une grève de la faim et participé à l'occupation de l'église Jeanne-d'Arc à Clermont-Ferrand, pendant plusieurs mois l'an dernier. C'est sans doute cela que les autorités ont voulu lui faire payer, encouragées sûrement par la circulaire de Chevènement qui incite préfets, justice et police à faire du zèle en augmentant le nombre des contrôles, arrestations et expulsions.

Mais des réactions de protestation existent. Les associations regroupées dans le Collectif clermontois de soutien aux sans-papiers ont pris sous leur protection madame Fofana et ses deux petits enfants pour les faire sortir de la clandestinité, en réclamant au grand jour leur régularisation, ainsi que l'annulation de l'expulsion du père et mari, le droit pour lui de revenir en France rejoindre sa famille. Ce collectif fait circuler des pétitions et a organisé maintes manifestations.

Et bien sûr, ce collectif continue sa campagne, comme celle menée au plan national, pour la régularisation de tous les sans-papiers.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

internet : http://www.worldnet.fr/~lo-uci e-mail : lo-uci@worldnet.fr

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 12 400 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL et VILLE : .....

.....

COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....

.....

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de :

.....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :

– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,

– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Pour imposer une vraie politique contre le chômage LA LUTTE DE CLASSE RESTE LA SEULE VOIE

Les manifestations du samedi 11 décembre contre les licenciements et la politique du grand patronat ne se sont pas déroulées qu'à Paris. Cette fois elles se sont déroulées aussi dans de nombreuses villes de province, comme une continuation de la journée du 16 octobre à Paris. La grande presse a mis à profit le fait que la manifestation parisienne avait fusionné avec celle prévue par les associations de chômeurs qui revendiquent (à juste titre) le relèvement des minima sociaux, pour ne retenir que cet aspect-là du problème. En quoi elle veut tromper son public, voire rassurer le patronat. Car si à Paris ce contenu se voyait moins, dans les manifestations des villes de province ce qui ressortait, comme pour le 16 octobre, c'était l'exigence de prendre sur les profits patronaux pour financer de véritables mesures contre le chômage.

Relever les minima sociaux, et les relever à un taux qui permette de vivre vraiment, et pas seulement de survivre, ce serait effectivement la moindre des choses. Et il faut tout le mépris de Martine Aubry envers les chômeurs pour oser présenter comme suffisants les quelques francs par mois supplémentaires décidés par le gouvernement.

Cependant, lutter contre le chômage est bien le fond du problème. Malgré toutes les manipulations des statistiques officielles, le taux de chômage continue à dépasser les 10 % de la population active. Des centaines de milliers de familles de travailleurs, dont un ou plusieurs membres sont touchés par le chômage de longue durée, s'enfoncent lentement dans la misère. Toute la population laborieuse, soumise au chantage à l'emploi, voit son niveau de vie reculer, les conditions de travail se dégrader, les horaires se faire de plus en plus démentiels au fur et à mesure que les patrons, avec l'aide du gouvernement, imposent plus de « flexibilité ».

Revendiquer le relèvement des minima sociaux est indispensable mais à long terme pas suffisant. Revendiquer, comme l'a fait Robert Hue ces jours derniers, que le gouvernement prenne au moins cinq milliards sur les rentrées fiscales excédentaires est une évidence... même si ce langage gêne moins Jospin et le Parti Socialiste que de dire qu'il faut prendre sur les profits patronaux pour créer les innombrables emplois qui manquent dans les hôpitaux, l'enseignement, les transports en commun, les services publics.

Non, ce qui doit être l'objectif fondamental de tous ceux qui veulent se défendre, c'est de s'attaquer au chômage lui-même en faisant tout pour contraindre le gouvernement à interdire les licenciements dans le privé, en particulier dans les entreprises qui font des bénéfices ; pour le contraindre à arrêter de réduire les effectifs des services publics et à prendre sur les profits accumulés depuis des années par les grandes sociétés pour financer les créations d'emplois nécessaires.

Pour parvenir à cela il faudra, bien sûr, que la classe ouvrière montre sa force et démontre qu'elle est prête à s'en servir. Cela ne peut pas se faire en un jour. Il faut montrer que c'est possible, redonner confiance aux travailleurs et aux militants démoralisés par la politique des gouvernements qui se disent de gauche. Redonner confiance à ceux que l'émiettement des journées d'action syndicales désoriente. En fait il faut préparer une riposte générale de l'ensemble de la classe ouvrière. Le 16 octobre ouvrait une perspective en ce sens. Le 11 décembre aurait pu le confirmer mieux. Mais la mobilisation du monde du travail reste pourtant la seule voie qui puisse imposer un changement de politique. C'est cet objectif-là que doivent continuer à préparer tous les travailleurs qui veulent défendre les intérêts de leur classe.

EMPLOIS-JEUNES... ET APRÈS

Martine Aubry a réuni les 10 et 11 décembre à Lille 1 200 emplois-jeunes. Deux ans après leur création, il s'agissait pour elle de faire mousser cette mesure qualifiée de sociale. Mais ce qui a été surtout manifeste, c'est l'inquiétude des jeunes en question sur ce qui allait leur arriver à l'issue de leurs cinq ans de contrat.

Et il y a de quoi, les promesses de Martine Aubry en la matière ressemblant surtout à des faux-fuyants. Car que veut dire de concret la «*nécessité de pérenniser ces nouveaux services*» dont elle parle? Des services à rendre, les jeunes ont rapidement pu se rendre compte qu'il y en avait dans tous les secteurs où ils étaient embauchés, que ce soit à l'Education nationale, dans les mairies, les transports en commun ou les associations. Bien souvent ils n'avaient d'ailleurs rien de bien nouveau, mais résultaient simplement des réductions d'effectifs des années précédentes. Mais tout aussi rapidement ils ont pu vérifier l'obstination de l'Etat à refuser toute embauche nouvelle durable. Ils ont même été, pour ainsi dire, aux premières loges pour s'en rendre compte, puisqu'on leur a généralement demandé de jouer les bouche-trou pour pallier le manque d'effectif titulaire, faisant ici le travail d'une secrétaire dans un établissement scolaire, là celui d'un agent de cantine dans une municipalité.

Gamma

Un emploi-jeune particulièrement éphémere: cavalier de Martine Aubry

Il est aisé de comprendre leur inquiétude d'être rejetés dans le lot commun des jeunes à la recherche d'un emploi dans quelques années, avec en prime un peu de bla-bla du genre «validation des acquis» et «bilan de compétence», dont a parlé Martine Aubry.

En fait, si le gouvernement avait voulu offrir un emploi durable à ces jeunes, il eut été plus simple et plus convaincant de commencer dès le départ par leur offrir un poste de titulaire. Il n'y avait que l'embarras du choix dans les services publics où ceux-ci font cruellement défaut. En octobre 1997, lorsque Martine Aubry annonça la création de 700 000 emplois-jeunes, moitié dans le privé et moitié dans le secteur public, payés à 80% par l'Etat, il s'agissait avant tout de dégonfler les chiffres du chômage. Les 350 000 du privé ne virent jamais le jour, et dans le secteur public le gouvernement dit n'en avoir recruté que 211 000. Après les cinq ans de leur contrat, rien de sérieux n'était prévu, sauf peut-être l'embauche d'une nouvelle vague d'emplois-jeunes, les premiers étant censés avoir trouvé du travail par on ne sait quel miracle. Tirer des traites avec des emplois qu'on n'a pas, c'est, dans le domaine du chômage, l'équivalent de la «cavalerie» dans le domaine financier. Et aujourd'hui le gouvernement, prisonnier de son propre baratin, se préoccupe surtout de savoir par quel nouveau tour de passe-passe il va bien pouvoir s'en sortir.

Daniel MESCLA

QUAND SEILLIÈRE RÉÉCRIT L'HISTOIRE POUR MIEUX S'ATTAQUER À LA PROTECTION SOCIALE

Dans un article publié dans *Le Monde* du 11 décembre dernier, Ernest-Antoine Seillière, président du Mouvement des entreprises de France (MEDEF), nous sert l'éternelle antienne d'un patronat, victime de l'Etat omniprésent qui soi-disant «*tue le social*» (tel est le titre de son article).

Ecrit d'une plume teintée de fausse indignation (mais chargée de vraie hypocrisie), le patron des patrons réécrit l'histoire de ces cinquante dernières années. «*Les entreprises françaises*» seraient, à en croire le baron Seillière, «*à l'origine des dispositifs sociaux existants: assurance maladie, assurance vieillesse, allocations familiales*».

Bien connus pour leur philanthropie légendaire, «*les entrepreneurs* (ne parlons plus de patrons, cela fait mauvais genre) *ont toujours été concernés par la couverture des risques de l'existence des salariés; ils y ont consacré de très importantes ressources financières et humaines*» ajoute-t-il sans rire.

Plans sociaux et charrettes de licenciements, surexploitation et flexibilité des salariés, hausse du chômage et misère des classes populaires n'existent donc pas dans le monde à l'eau de rose qu'il nous brosse à grands traits.

Selon Seillière, le CNPF (l'ancêtre du MEDEF) aurait été en son temps le champion du «*dialogue social*» (quelques grèves ont tout de même contribué à lui déboucher les oreilles!) mais comme aujourd'hui le monde change («*Nous ne sommes plus en 1936*» affirme-t-il), il faut remettre tout cela en cause. Et ce d'autant que le gouvernement «*s'obstine dans son œuvre de nationalisation du dialogue social et d'étatisation de la protection sociale*».

En clair, selon le patron des patrons, cela signifie que les dépenses publiques et sociales sont trop élevées et qu'il faudrait les réduire. D'où sa politique de chantage à l'égard du gouvernement en affirmant que «*les partenaires sociaux* (les patrons) *n'ont plus leur place dans les organismes paritaires*».

Aujourd'hui, le patronat cherche à remettre en cause la protection sociale et à se désengager financièrement des organismes paritaires sociaux. Il désire ainsi avoir les mains libres pour exploiter à sa guise, sans contraintes étatiques, une classe ouvrière qu'il aimerait taillable et corvéable à merci.

Pour justifier sa politique, Seillière n'hésite pas à prétendre avec cynisme, prétextant que si la généralisation de la protection sociale à l'ensemble de la population n'a pu empêcher le développement de la misère, que cette protection n'est pas très efficace... et donc inutile. CQFD! Comme si la misère tombait du ciel et n'était pas le fruit de la guerre économique que mènent le patronat et les gouvernements contre les classes populaires depuis des décennies.

René CYRILLE

LE TRAVAIL, C'EST PAS LA SANTÉ

***«Dans un nombre considérable de petites entreprises, la notion d'heures chronométrées paraît ubuesque. Nous ne sommes plus en 1936. Charlie Chaplin ne pourrait plus filmer* Les temps modernes». C'est ce qu'a osé affirmer le baron Seillière, patron du MEDEF dans sa tribune du *Monde*.**

Finis le travail à la chaîne, le chronométrage des tâches et les atteintes à la santé qui en découlent?

Le magazine *Liaisons sociales,* dans son numéro de décembre, explique le contraire. Un dossier intitulé *La santé des salariés menacée* indique que le nombre de maladies professionnelles reconnues par la Sécu a doublé en cinq ans. Les accidents du travail repartent aussi à la hausse et cela malgré les pressions pour dissuader les salariés de les déclarer: 1,3 million d'accidents du travail en 1996, soit plus d'un accident toutes les demi-heures.

Parmi les causes, le magazine cite en particulier l'intensification du travail. Les tâches répétitives se développent partout, non seulement dans l'industrie mais dans les services. «*Loin de se résorber, le travail à la chaîne poursuit sa progression dans l'industrie: en 1998, il concerne 15% d'ouvriers qualifiés, soit deux fois plus qu'en 1984, et 30% d'ouvriers non qualifiés au lieu de 20%.*». De plus en plus de salariés déclarent cumuler plusieurs types d'efforts physiques: postures pénibles, déplacements à pieds, longs ou fréquents, et port de charges lourdes sont le plus souvent cités. Conséquence: les troubles musculo-squelettiques (tendinites, maux de dos etc.), qui forment la majorité des maladies professionnelles, ont été multipliés par cinq en 6 ans. Ils touchent non seulement des vieux travailleurs, mais de plus en plus de jeunes sans ancienneté. Une étude cite le fait que les troubles du sommeil sont en progression chez les salariés, en particulier ceux qui travaillent en horaires décalés (très matinaux, tardifs ou nocturnes). A 57 ans, les troubles aggravés touchent environ 30% des hommes et 40% des femmes, actuellement ou anciennement en horaires décalés.

Parmi les autres raisons de la dégradation de la santé des salariés, il y a le développement de l'intérim et de la sous-traitance.... Les intérimaires sont deux fois plus accidentés et même deux fois plus gravement que les autres salariés. Ils font souvent les travaux les plus pénibles et les plus dangereux, sans la protection et la formation adaptées. Pour les même raisons, le secteur de la sous-traitance connaît un nombre d'accidents largement supérieur à celui du bâtiment, pourtant réputé à risque. En 1994, par exemple, dans l'industrie nucléaire, les salariés des entreprises sous-traitantes recevaient 80 à 85% des rayonnements ionisants supportés par tous les personnels intervenant dans les centrales. Bien souvent le passage d'activités à la sous-traitance aboutit entre autres à diluer ou supprimer les responsabilités des entreprises donneuses d'ordres, en matière de sécurité. Ainsi, un médecin du travail cite qu'en Loire-Atlantique Aerospatiale a externalisé la maintenance du traitement de surfaces en bain d'acides. «*Leurs salariés n'étant plus exposés au risque de projection d'acides, l'infirmerie n'était même plus équipée de l'antidote nécessaire en cas d'accident*».

Bref, le travail, surtout pour les profits des capitalistes, ce n'est pas la santé. Cet article le rappelle, même aux patrons qui, comme Seillière, oublient la provenance de leurs plus-values. *Les Temps Modernes* sont toujours d'actualité...

Christian BERNAC

APRÈS LES MANIFESTATIONS DU 11 DÉCEMBRE

Les manifestations du 11 décembre qui se sont déroulées dans plus d'une quarantaine de villes du pays, ont permis une seconde fois, après celle, centrale, du 16 octobre, à des milliers de militants et de travailleurs de crier leur volonté de mettre un coup d'arrêt à la politique du patronat, qui, plans de licenciements après plans de licenciements, alimente le chômage. Le nombre de manifestants ce jour-là a été, d'après nos comptages, un peu en retrait par rapport à celui du 16 octobre, mais du même ordre de grandeur.

Ce résultat, même si l'objectif de l'élargissement espéré n'a pas été atteint, reste encourageant. Car les obstacles mis à cette mobilisation n'ont pas été négligeables et ne relevaient pas seulement des conditions météorologiques exécrables. Il y a, c'est sûr, le fait que le 16 octobre venait juste après l'annonce par Michelin de procéder à des suppressions d'emplois alors qu'il déclarait dans le même temps de copieux bénéfices. Depuis, l'émotion provoquée par cette annonce a pu s'estomper, mais la question des licenciements reste, elle, entière, et pas qu'à Michelin !

Mais il y a eu aussi le fait que le PCF, en tout cas au travers de *l'Humanité*, n'a guère fait campagne pour la popularisation de cette manifestation, attendant la veille et le jour même pour en parler nettement et la présenter comme s'inscrivant dans la continuité du 16 octobre. C'était bien tardif pour motiver et même pour informer les militants du PCF des intentions de leur direction. Ce qui n'a pas empêché cependant qu'en province ils aient répondu à l'appel.

Et puis, il y a eu les interventions de Robert Hue à la télévision et à la radio, quelques jours avant le 11 décembre. Il a profité de ces opportunités médiatiques pour appeler à la manifestation de ce jour-là, mais en mettant l'accent sur sa proposition d'aider les chômeurs, en réclamant du gouvernement qu'il consacre 5 milliards sur les rentrées fiscales, plus abondantes que prévues, en faveur de ceux-ci. L'aide aux chômeurs, pris à la gorge quotidiennement par la misère, confrontés à l'urgence d'une situation bien souvent dramatique, est évidemment une nécessité. Force cependant est d'admettre que la proposition de Hue reste dérisoire, face aux nécessités immédiates des chômeurs. Elle représente deux fois et demie les deux milliards que propose Jospin. Cela reste bien loin du compte et des revendications des associations de chômeurs.

Mais le plus grave à notre sens n'est pas là.C'est qu'au lieu de s'attaquer aux entreprises qui font des profits en même temps que des plans de licenciements, la proposition de Hue revient à prendre sur les recettes de l'Etat, que l'on sollicite pour payer, ce qui est une manière—une fois de plus—d'éviter de s'en prendre aux fabuleux profits des grandes sociétés qui sont pourtant celles qui fabriquent régulièrement des dizaines de chômeurs qui viennent s'ajouter aux millions de sans-emplois qui existent déjà.

Le soutien aux chômeurs est indispensable. Protester contre la situation qui leur est faite et agir pour la rendre moins insupportable est nécessaire, et nous le faisons sans réserve. Mais il faut aussi et surtout préparer le monde du travail—avec ou privé d'emploi—à agir au-delà, en direction des responsables et des bénéficiaires de la situation, les grandes sociétés industrielles et financières. Il faut imposer, à ceux-là tout d'abord, qu'ils payent les dégâts sociaux dont ils sont responsables en prenant sur leurs profits. Il faut aussi qu'on leur impose l'interdiction de licencier, à commencer là où ils font des profits. C'est, en fait, le cas de toutes ces grandes entreprises. On pourrait d'ailleurs s'en rendre compte si les travailleurs et leurs représentants avaient le pouvoir d'accéder aux comptabilités de ces sociétés.

La situation faite à la classe ouvrière existe depuis longtemps. Et elle empire, quoi qu'en disent les ministres, leurs porte-parole et leurs porte-plume. Les raisons qui ont justifié la manifestation du 16 octobre, puis du 11 décembre, restent présentes. C'est bien pourquoi il ne faut pas en rester là et agir pour créer un rapport de forces qui, en mobilisant le monde du travail, ensemble, sur le terrain où il peut montrer sa force, dans la rue, dans les entreprises, puisse enfin mettre un coup d'arrêt au gâchis social dont le patronat est responsable.

Jean-Pierre VIAL

DSK :
LA VIE DORÉE D'UN LARBIN DE LUXE

Rattrapé par les «affaires», le ministre de l'Economie et des Finances, Strauss-Kahn, a dû démissionner. Ce qui lui était formellement reproché, c'est d'avoir fabriqué (ou laissé fabriquer) des documents pour justifier après coup ses honoraires. Mais les projecteurs braqués sur lui ont mis en lumière ce que peuvent être les occupations d'un ex-ministre. C'est instructif, car on y voit que si ces gens-là agissent au profit des patrons quand ils sont au pouvoir, ce n'est pas un hasard : nombre d'entre eux font métier, et c'est en général parfaitement légal, d'intercesseurs entre les hommes d'affaires.

Aux législatives de 1993, Strauss-Kahn avait perdu en même temps son siège de député et son poste de ministre de l'Industrie. Commença pour lui une «traversée du désert» de quatre ans. Traversée bien irriguée financièrement, grâce au copieux carnet d'adresses qu'il s'était constitué.

Ainsi il créa le Cercle de l'Industrie, dont le nom évoque habilement le ministère de l'Industrie, qu'il venait de quitter. Le président en était Raymond Lévy, ex-PDG de Renault. On y retrouvait les ex-ministres de droite Poniatowski et Fourcade. L'objectif de ce Cercle était de défendre à Bruxelles les intérêts des patrons français et de leur faciliter les contacts au niveau européen. La cotisation annuelle à ce club était de 200 000 F pour les vingt-trois premiers patrons adhérents.

Quand, en 1997, Strauss-Kahn quitta son poste de vice-président de ce Cercle, il y fut remplacé par Alain Lamassoure, ancien ministre du Budget de Juppé. Puis, ce fut le centriste Jacques Barrot, ancien ministre du Commerce de Raymond Barre et ancien ministre du Travail de Juppé, qui prit la succession.

Ses relations avec les milieux d'affaires, Strauss-Kahn les utilisa aussi à titre plus personnel encore : pour le cabinet de consultants qu'il monta en 1993 et le cabinet d'avocats qui le remplaça en 1994. C'est à ce titre qu'il s'entremit entre la MNEF et la Générale des Eaux (actuellement Vivendi), entremise qui, après lui avoir rapporté 600 000 F, lui vaut ses actuels ennuis. Mais il fut aussi, dans la même période, au service de la Sofres, de Lafarge, ainsi que d'EDF et de la Cogema, chaque fois avec des honoraires confortables. Pour la Cogema, par exemple, qui est spécialiste de l'énergie nucléaire, il avait pour tâche de contacter et d'influencer les responsables sociaux-démocrates mais aussi ceux des Verts allemands.

Ces activités au service des grands groupes sont parfaitement légales – à condition de ne pas les justifier par de faux documents. C'est ainsi que fonctionne le monde des politiciens, de droite mais aussi de gauche. Et on constate chaque fois que les luttes de cliques et de clans les amènent périodiquement à se dénoncer mutuellement.

Mais pour quelques millions peut-être empochés par un Strauss-Kahn, combien de milliards sont accumulés par les Vivendi, Lafarge et autres ?

Vincent GELAS

DRAY :
SIGNE DES TEMPS

Le député socialiste Julien Dray a des petits ennuis. Cédant à sa passion de collectionneur, il a acheté 250 000 F une montre en platine au mécanisme sophistiqué, dit « à complication ». Et lorsque les agents du fisc se sont aperçus qu'il l'avait payée d'une manière irrégulière, en partie en liquide (150 000 F), en partie par carte bancaire, c'est lui qui a vu arriver les complications.

Peut-être parviendra-t-il à prouver que la provenance de cet argent liquide est parfaitement innocente, qu'il n'a rien d'un pot-de-vin provenant de la MNEF ou autres corrupteurs d'élus. Et puis Julien Dray a sans doute le droit, comme tout le monde, d'avoir ses péchés mignons. D'autres en ont, et à un autre niveau, qui collectionnent des tableaux de maître, ou des œuvres d'art bien plus coûteuses, c'est vrai. Mais ils ne prétendent pas pour la plupart se situer du côté des déshérités et ne cautionnent pas, comme le fait le socialiste «de gauche» Julien Dray, la politique d'austérité de la majorité à laquelle il appartient. Et Julien Dray nous prouve que les nouveaux riches de la gauche caviar ne mettent guère de temps à régler leur montre sur celles des vrais riches, et à adopter leur façon de vivre.

V.G.

Mieux vaut être riche pour être bien portant

En moyenne, un cadre supérieur ou un médecin vivra 9 ans de plus qu'un manœuvre, 79 ans pour le premier, 70 ans pour le second. Loin de se réduire, les écarts de mortalité entre les classes sociales se sont même accrus entre 1980 et 1991. C'est ce qui ressort d'une étude de l'INSERM sur le sujet.

Les classes populaires sont les plus exposées aux maladies cardiaques et aux cancers. Ainsi les ouvriers sont deux fois plus exposés que les cadres à l'infarctus et les employés de bureau quatre fois plus. Les chômeurs sont encore plus exposés. De plus les chances de guérison en cas d'infarctus sont aussi deux fois plus élevées chez les cadres que chez les employés-ouvriers.

Une analyse de cas de cancers des voies aéro-digestives supérieures a révélé un taux de décès multiplié par 10 (multiplié par 3 pour les cancers du poumon) parmi les employés-ouvriers par rapport aux cadres supérieurs et aux professions libérales.

Espérance de vie plus faible, inégalité face à la maladie et à la guérison : pour les travailleurs, abolir le capitalisme, c'est aussi une mesure de santé publique.

Christian BERNAC

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

PEUT-IL Y AVOIR UNE SUITE AU 11 DÉCEMBRE ?

Le 11 décembre, l'extrême-gauche et le Parti Communiste ont à nouveau manifesté ensemble, dans nombre de villes du pays, et ils l'ont fait, à Paris, avec les associations de chômeurs, AC !, le MNCP et l'APEIS.

Comme le 16 octobre, les manifestations du 11 décembre ont essentiellement rassemblé des militants. Mais si la journée du 16 octobre a été de ce point de vue un succès par le nombre, le 11 décembre les rangs des manifestants étaient autrement plus clairsemés et ils étaient en totalité bien moins nombreux, surtout dans les cortèges du PCF. Au point que *Le Monde* du 14-12 peut noter, non sans perfidie : « *L'un des aspects notables de cette manifestation (à Paris) a été la mobilisation opérée par Lutte Ouvrière, dont les militants étaient plus nombreux que ceux du PCF* ». Autant dire que l'aspect le plus notable, c'est que le PCF n'a guère mobilisé !

Pour le PCF, l'enjeu du 16 octobre était de rappeler au Parti Socialiste son utilité et son poids, de montrer que dans la majorité plurielle les Verts n'avaient pas le monopole de la contestation et ne sauraient en conséquence être les seuls à capitaliser certains des mécontentements de l'électorat de gauche à l'égard du gouvernement Jospin. La direction du PCF et Robert Hue voulaient aussi répondre au mécontentement d'une partie de leurs militants et sympathisants, de cette fraction de l'électorat traditionnel du PCF qui aux dernières élections européennes avait prouvé qu'elle pouvait être tentée par la politique de l'extrême-gauche et l'avait même marqué en votant pour les listes LO-LCR. L'objectif était aussi de ressouder les militants et sympathisants autour de la direction du parti en montrant que celui-ci pouvait avoir un pied dans le gouvernement, c'est-à-dire voter ou laisser passer ses mesures anti-ouvrières, tout en étant en même temps « *dans le mouvement populaire* ».

C'est dans ce but et avec ces motivations que Robert Hue avait proposé aux organisations d'extrême-gauche, LO et la LCR, notoirement connues pour leur hostilité au gouvernement de la gauche plurielle, d'organiser ensemble la manifestation du 16 octobre. Il ne s'agissait pas, évidemment, dans l'esprit de la direction du PCF, de préparer un plan de mobilisation pour les travailleurs ni de leur donner des perspectives pour des luttes. Mais de faire une démonstration politique pour son propre compte... et préparer au mieux le 30e congrès, qui s'ouvre en mars 2000.

Cette démonstration il a réussi à la faire. Il a même en prime évité que la manifestation prenne un caractère anti-gouvernemental. Ce dont le Parti Socialiste n'a pas manqué après coup de l'en féliciter, voulant y voir un effet positif et un renfort pour l'ensemble de la gauche plurielle.

La fonction et l'importance de la journée du 11 décembre, n'était alors déjà plus pour le PCF la même que le 16 octobre. Sa direction a sans doute accepté d'appeler à cette nouvelle journée d'action, parce qu'elle ne pouvait faire autrement si elle ne voulait pas se dédire, après avoir proclamé que le 16 octobre ne resterait pas sans lendemain.

Il était juste, redisons-le, qu'en dépit des calculs politiciens de la direction du PCF, les organisations d'extrême-gauche vérifient s'il était possible de faire de ces initiatives des pas vers une mobilisation d'ensemble des travailleurs contre le chômage. D'autant qu'elles n'avaient pas par ailleurs en la circonstance, la force d'appeler seules à des actions à l'échelle nationale.

La masse des travailleurs n'a pas jugé bon de se saisir de ce qui aurait pu être des occasions. Mais au moment où des mouvements de grève autour des problèmes de l'emploi, de l'application de la loi Aubry, des salaires, se multiplient dans ce pays, force est de constater que si la classe ouvrière n'a pas répondu présent aux initiatives du PCF et de l'extrême-gauche à sa suite, ce n'est pas parce qu'elle refuse de se battre.

Reste que la nécessité d'un mouvement d'ensemble de la classe ouvrière, pour imposer au patronat des mesures d'urgences contre le chômage, demeure. Reste que les militants de la classe ouvrière, qu'ils soient d'extrême-gauche, du PCF ou même d'autres partis actuellement au gouvernement, ou simples syndicalistes, peuvent et doivent œuvrer à créer les conditions d'une lutte généralisée de tous les travailleurs de ce pays.

Ces deux récentes journées d'action à l'initiative du PCF ont montré leurs limites, mais la généralisation des luttes pourrait aussi se faire par d'autres moyens : à partir des mouvements en cours. On voit comment les travailleurs d'un hôpital, lorsqu'ils se mettent en grève, peuvent aller semer la contagion dans les établissements voisins ; ou ceux d'un bureau de poste ou d'un centre de télécom ; ou ceux d'une usine ou d'un chantier. Les militants présents dans ces entreprises ou dans ces services publics qu'ils soient d'extrême-gauche, du PCF, voire électeurs du Parti Socialiste, ou syndicalistes peuvent mettre ensemble leur poids pour tenter de relier et d'étendre ces luttes, et tout faire pour les généraliser.

Cette politique est la suite logique de ce que LO et la LCR ont défendu ensemble lors des élections européennes, mais qu'aucune élection n'aura le pouvoir de réaliser. Elle peut et doit être celle de toute l'extrême-gauche. Et nous devons la proposer à tous les militants de la classe ouvrière ainsi qu'à leurs directions, quand celles-ci disent agir au nom de l'intérêt des travailleurs et vouloir s'opposer aujourd'hui au chômage et à ses conséquences.

P. R.

Corse

AFP

L'OUVERTURE DE JOSPIN AUX NATIONALISTES

Flanqué de cinq ministres représentant toutes les composantes de la majorité plurielle, Jospin a reçu à Matignon lundi 13 décembre vingt-sept élus de la Corse, parmi lesquels deux représentants de Corsica Nazione, mouvement nationaliste proche de A Conculta et du FLNC Canal historique.

Officiellement, il s'agissait d'engager des discussions avec les représentants des partis et des institutions sur l'avenir de l'île.

De cette grand-messe, il n'est évidemment pas sorti grand-chose, si ce n'est la promesse d'une nouvelle rencontre d'ici trois mois. Cela étant, elle traduit des ouvertures politiques. A commencer par celle du gouvernement qui, il y a quelques semaines encore, faisait de la condamnation de la violence un préalable à toute discussion. En associant les porte-parole de Corsica Nazione à ces consultations et en leur laissant entrevoir une réforme du statut de l'île qui donnerait encore plus de liberté aux élus quant à l'utilisation de la manne gouvernementale, Jospin espère sans doute ramener la fraction la plus importante – du moins sur le plan électoral – des nationalistes corses dans le jeu traditionnel des partis, voire s'en faire un allié pour les prochaines élections municipales. De fait, le FLNC Canal historique a laissé entendre qu'il pourrait suspendre ses attentats durant toute la durée de ces négociations.

Reste que cette mouvance n'est pas la seule à savoir manier les explosifs, et les attentats perpétrés contre des bâtiments publics au moment même où s'ouvrait la réunion de Matignon montrent les limites de cette politique.

En fait, après chaque vague d'attentats, on voit le petit monde politique s'agiter, dire qu'il y a un problème corse et qu'il faudrait faire quelque chose pour le résoudre. Jospin ne faillit pas à la tradition ; il y a trois mois, il s'est rendu sur l'île et, aujourd'hui, il réunit les élus. Mais de tout cela, il ne sortira pas grand-chose, sauf peut-être quelques réformes institutionnelles, quelques subventions supplémentaires pour les entreprises, quelques changements dans le paysage politique. Bref, cela changera la vie de quelques-uns, mais pas celle de la majorité de la population, victime d'ailleurs de la même politique que partout en France. Ainsi les travailleurs du tri postal d'Ajaccio sont en grève depuis plusieurs semaines pour réclamer des effectifs. Mais ne serait-ce pas justement l'occasion pour l'Etat de créer dans l'île des emplois utiles ?

Car qu'est-ce en fait que ce « problème » corse ? Sans doute, il y a en Corse plus qu'ailleurs des groupes qui manipulent les explosifs, mais ils le font aussi dans un contexte de dégradation sociale et de chômage qui donne à une partie de la population le sentiment d'être oubliée par l'Etat. Les groupes nationalistes, voire terroristes s'appuient sur ce sentiment pour trouver des sympathies, un soutien électoral et des complicités, et même si Jospin parvenait à instaurer une collaboration avec certains groupes nationalistes, il est probable qu'il en restera d'autres pour les contester, y compris par des attentats.

Alors le « malaise corse » ne risque pas plus d'être résolu par les initiatives politiciennes de Jospin que par celles de ses prédécesseurs. Mais au fond, cela est-il si spécifique à la Corse ? Bien des régions du pays, bien des banlieues défavorisées, bien des départements déshérités de l'Hexagone sont confrontés à des difficultés analogues, à une dégradation sociale qui, si elle ne débouche pas sur des actes terroristes, débouche sur d'autres symptômes qui, au fond, sont parfois pires.

Ce n'est pas seulement au « problème corse » mais à tout cela que le gouvernement Jospin est bien incapable d'apporter une solution, faute d'une véritable volonté de s'attaquer aux causes et aux vrais responsables de la situation.

Roger MEYNIER

FUEL LOURD ET MARÉE DES PROFITS

AFP

● Le naufrage du pétrolier *Erika* au large de la Bretagne fait se poser quelques questions. Tout d'abord pourquoi ce navire a-t-il pu se casser en deux, tout seul, sans collision ni écueil, lors d'une tempête, sévère certes, mais pas plus terrible que beaucoup d'autres? En principe un pétrolier moderne est tout de même prévu pour résister à ce genre de mer déchaînée. L'*Erika* avait vingt-cinq ans, ce qui commence à faire vieux pour un tel navire, mais avait obtenu des avis favorables après plusieurs inspections récentes. Seulement les inspecteurs ne vont pas sous la coque pour voir si celle-ci est mangée par la rouille… Ils examinent surtout les papiers du navires montrant que tout est en règle, ou… masquant les problèmes.

Deuxième question : que faisait-il là? On comprend que des pétroliers apportent du pétrole brut du Proche-Orient jusqu'en Europe, ce qui fait courir déjà pas mal de risques de pollution. Mais en l'occurrence l'*Erika* transportait du fuel lourd – un hydrocarbure déjà raffiné donc – de Dunkerque à la raffinerie de Milazzo, en Sicile. Une transaction commerciale a entraîné le déplacement d'une trentaine de milliers de tonnes de fuel lourd de l'Europe du Nord jusqu'à l'Italie, en contournant la France et l'Espagne. Un risque a priori inutile car les raffineries ne manquent pas en Italie, risque «justifié» uniquement par des raisons de profits, ce qui n'a d'ailleurs rien d'exceptionnel.

L'affrêteur de la cargaison est le géant Total-Fina, qui ne manque pas d'argent, comme l'ont d'ailleurs rappelé les récents démêlés de leur fusion. Eh bien, cet énorme trust a donc affrété un vieux rafiot immatriculé à Malte, typique pavillon de complaisance, sur lequel, comme l'a montré la télévision, se trouvait un équipage entièrement indien, ce qui ne veut pas dire qu'il n'était pas qualifié, mais ce qui signifie, en revanche, qu'il était payé au lance-pierres. Selon *Ouest France*, à la suite du naufrage, les membres d'équipage «*ont reçu la visite du représentant de l'armateur. Des consignes de silence ont été imposées aux marins*». Et l'*Erika* «*était géré* (…) *par une société intermédiaire entre le propriétaire de la cargaison* (…) *et la société de recrutement des équipages*».

Pas de véritable armateur donc, mais une société qui achète un navire, embauche un commandant et recrute un équipage, le tout au meilleur prix.

Bien sûr on ne connaît pas encore tout des circonstances du naufrage, loin de là, mais il apparaît de plus en plus que l'océan n'est pas seul en cause. Les capitalistes ont pris des risques (ce qu'ils font couramment) et ce sera à la collectivité de se dépêtrer comme elle pourra – et à payer – si la marée noire arrive jusqu'aux côtes.

André VICTOR

Dégazage en mer

● Les trente mille tonnes d'hydrocarbures de l'*Erika* qui, se répandant dans l'Atlantique, rappellent que les pétroliers «dégazent» couramment en mer. On estime à un million de tonnes par an, l'ensemble des dégazages dans toutes les mers et océans du monde, plus de trente fois la cargaison de l'*Erika*!

Un pétrolier est infiniment plus dangereux lorsqu'il est vide que lorsqu'il est plein. Lorsqu'il est plein, il peut prendre feu, certes, mais à vide les citernes sont remplies de vapeurs dues aux résidus d'hydrocarbures et le navire peut alors exploser, ce qui est bien pire.

C'est pourquoi il faut impérativement «dégazer», c'est-à-dire nettoyer les parois des cuves de tous les résidus qui restent après un déchargement. La plupart du temps, cela se fait en haute mer: on enlève les résidus à la lance à incendie, et ensuite tout part à la mer. Le pétrolier ne s'arrête pas, ne perd pas de temps. Et lors de catastrophes – comme celle de l'*Erika* – certains pétroliers en profitent pour «dégazer» en mer, ni vu ni connu…

Les autorités se disent impuissantes devant de telles pratiques. Comment intervenir en haute mer? disent-elles.

En fait il serait très simple d'empêcher le «dégazage» en mer. Il suffirait d'imposer à tout pétrolier un «dégazage» à quai (il existe des stations de dégazage prévues à cet effet) après tout déchargement, avec interdiction de repartir tant que le dégazage n'aurait pas été effectué.

Il existe une réglementation maritime internationale, pourquoi ne pas adopter celle-là? La conférence sur l'OMC n'aurait-elle pas pu par exemple mettre ce problème à l'ordre du jour, plutôt que de continuer à tolérer la mondialisation de la pollution provoquée par le refus des trusts du pétrole de restreindre un tant soi peu leurs profits, uniquement parce qu'ils ne veulent pas que leurs navires «perdent» quelques heures pour se nettoyer?

A.V.

Ile de la Réunion

La Loi d'orientation pour les départements d'outre-mer

TOUJOURS PLUS DE CADEAUX POUR LES PATRONS

A la mi-novembre, le gouvernement a annoncé que le budget de l'outre-mer allait augmenter de 13,6%, passant à 6,3 milliards de francs. Sur cette somme, 40% devraient être consacrés à l'emploi. Le 10 décembre, il communiquait aussi les grandes lignes de son projet de Loi d'orientation pour les DOM.

De ces documents, il ressort que le patronat va voir sa part augmenter comme jamais auparavant. Le gouvernement avait déjà dit que la loi de défiscalisation serait maintenue jusqu'en 2002. Il annonce aujourd'hui une exonération totale des cotisations patronales de Sécurité sociale, en priorité pour toutes les entreprises de moins de onze salariés, sur les salaires inférieurs ou égaux à 1,3 fois le SMIC, c'est-à-dire sur la majorité des salaires pratiqués à la Réunion. Et comme si ces cadeaux ne suffisaient pas, il ajoute l'exonération supplémentaire de 9000 F par an et par salarié pour les entreprises passant aux 35 heures.

Tous ces cadeaux ne serviront évidemment pas à créer des emplois supplémentaires, ils ne feront qu'enrichir un peu plus de nombreux patrons.

Large et obséquieux vis-à-vis des riches, le gouvernement n'a pas les mêmes attentions pour les travailleurs et les chômeurs. Les RMIstes, par exemple, devront encore attendre cinq ans pour que dans les DOM leur allocation soit au niveau de celle existant en France, soit 20% de plus. Sans aucun état d'âme, Jospin et son équipe s'apprêtaient même à retrancher 20% sur la prime de 1000 F pour les fêtes de fin d'année, accordée aux RMIstes français, suite à leurs manifestations. Mais devant le tollé provoqué par une telle mesure, il a dû reculer.

Enfin, et pour répondre aux attentes de nombreux politiciens réunionnais, le gouvernement, sous prétexte de décentralisation, a décidé de transférer aux institutions locales un certain nombre de ses attributions: routes nationales, relations avec les pays de la zone, production d'énergie… Mais cette décentralisation, ou plutôt cet abandon de ses attributions, est un marché de dupes puisque l'État, qui a de plus en plus tendance à laisser aux Régions ce qui était jusqu'alors de sa responsabilité (santé, Éducation nationale, transports, logement), ne compense pas intégralement son retrait sur le plan financier. Le résultat se traduit bien souvent par une dégradation des services rendus à la population (suppressions de lits dans les hôpitaux, de classes surtout dans les quartiers pauvres, de lignes de transports dites «non rentables»…), et par une pression accrue des taxes touchant les milieux populaires.

Les mesures annoncées dans la Loi d'orientation pour les DOM ne concernent donc ni les chômeurs, ni les travailleurs, dont le RMI et le SMIC n'augmenteront pas dans l'immédiat. Le gouvernement se garde ainsi de prendre les mesures d'urgence qui soulageraient la misère des plus pauvres pour qui la vie est un combat de tous les instants pour se vêtir, se nourrir, se loger. Aucune des mesures envisagées ne rompt avec la politique jusqu'ici menée au service des riches car rien n'oblige les patrons à prendre sur leurs profits et leur richesse pour créer des emplois. Au contraire même, les mesures contenues dans la Loi d'orientation les favorisent grandement.

LUTTE DE CLASSE N° 47

(décembre 1999 janvier 2000)

Au sommaire:

Textes adoptés par la conférence nationale de Lutte Ouvrière

– La situation internationale
– La situation économique internationale
– La situation intérieure

Texte proposé par la minorité

– Nos orientations et nos tâches

Prix: 10 F – envoi contre 12 F en timbres

Russie

• LA POPULATION T ÉCRASÉE SOUS LES

Grozny, la capitale de la Tchétchénie, tombera-t-elle avant le 19 décembre, jour d'élections dans toute la Russie ?

Cela n'aurait rien d'impossible, soumise qu'elle est, depuis trois mois, au feu ininterrompu d'une armée russe qui a fini de l'encercler et dont l'état-major répète que sa chute « *est l'affaire d'une semaine* ». Cela serait surtout un « argument » électoral massue pour des dirigeants du Kremlin qui ont – ce dont plus grand monde ne doute – déclenché cette seconde guerre de Tchétchénie précisément afin de ne pas subir une défaite cuisante à ces législatives.

Donnés battus à plate couture, les candidats du Kremlin ont, depuis le début de la guerre, gagné des points dans les sondages électoraux. Le bloc soutenu par le Premier ministre Poutine arriverait ainsi en seconde position : il n'en espérait sans doute pas tant, il y a quatre mois, quand il fut nommé à ce poste, tant tout ce qui touchait de près ou de loin au clan Eltsine était déconsidéré auprès de la population.

Le leurre guerrier

Depuis, évidemment, ni la situation économique et sociale de la population russe ni l'opinion qu'elle a de Eltsine et de son régime ne se sont améliorées. Mais cette guerre a été utilisée par le pouvoir pour tenter d'enchaîner cette population à son char.

On lui a demandé de croire que tous ses malheurs provenaient des seuls « terroristes », vocable par lequel le pouvoir désigne non seulement les chefs des bandes armées mafio-indépendantistes tchétchènes, mais plus généralement l'ensemble des Tchétchènes.

La campagne électorale aurait pu permettre de dénoncer ce mensonge sanglant. Mais il ne s'est trouvé nul parti pour le faire, et encore moins pour affirmer que les véritables ennemis de la population sont au pouvoir, au Kremlin bien sûr, mais aussi à la tête des régions, des grandes villes, des entreprises, bref de ces milliers de fiefs que la bureaucratie contrôle et à partir desquels elle rançonne le pays et ceux qui y vivent. Au contraire, ces partis, qu'ils se présentent comme d'opposition ou qu'ils soient liés au Kremlin, se sont tous ralliés à ce dernier dans cette guerre.

Poutine avait beau jeu, il y a peu, d'affirmer que « *tous les partis sans exception soutiennent les opérations du gouvernement* ». Cela, ils le font par nationalisme, c'est-à-dire par souci de défendre les intérêts de l'ensemble de la bureaucratie en cherchant à détourner d'elle l'attention – et qui sait ? les coups à venir – de la population laborieuse.

La population prise en otage…

Face à cette préoccupation des dirigeants de la bureaucratie, que pèse la vie des Tchétchènes survivant sans eau, ni gaz ni électricité, dans les caves de Grozny en ruines ? Peu leur importe que leur soldatesque pille systématiquement les villages occupés et rançonne les pauvres gens ayant tout perdu et tentant de fuir pour s'entasser dans des camps de réfugiés : c'est un pourboire que le pouvoir laisse prélever aux soldats et officiers du rang, tandis que la haute hiérarchie, tout comme en 1994-1996 lors de la première guerre de Tchétchénie, trouve dans celle-ci des occasions d'une tout autre grandeur de s'enrichir.

Le Kremlin peut ravager la Tchétchénie, massacrer des civils sans défense, cela devrait lui permettre de passer sans trop de dommages le cap des législatives et de conforter la position de son candidat à l'élection présidentielle de juin prochain. Et ce ne sont pas les puissances dites démocratiques d'Occident qui y trouveront à redire, elles qui ont mené bien d'autres sales guerres sur la

МОСКОВСКИЕ НОВОСТИ
ЕЖЕНЕДЕЛЬНИК
«КРУГЛЫЙ СТОЛ»
Возможна ли победа в Чечне?
Права государства против прав человека
ПРОГНОЗ
ВЭБ - «МОСТ»
Скандал государственной важности
СПОРТ
Вексель к оплате
Киев скупает российских футболистов
ВЕЧНЫЙ ЗОВ
Как и в советские времена, призывы политиков зачастую не находят отклика у избирателей
Выборы – стр. 2 – 5
ГОЛОСУЙТЕ ЗА ДАЛЬНЕЙШИЙ РАСЦВЕТ НАШИХ ГОРОДОВ И СЕЛ!
«Чечня: неизвлеченные уроки»
Так будет называться международная конференция, организованная «Московскими новостями».
УВАЖАЕМЫЕ МОСКВИЧИ!

***La « Une » de l'hebdomadaire* Moskovskié Novosti *reproduit, en guise d'humour noir étant donné la guerre en Tchétchénie, une affiche stalinienne :* « Votez pour que nos villes et villages s'épanouissent encore plus fort ».**

• TRAGI-COMÉDIE ÉLECTORALE

En Russie, à la veille du scrutin législatif du 19 décembre, les sondages donnaient le KPRF (le parti communiste dirigé par Ziouganov) en tête avec 25 % d'intentions de vote, suivi, avec 16 à 18 %, par le bloc électoral « Unité » (appelé aussi « L'Ours ») que patronnent le Premier ministre Poutine et Choïgou, le ministre aux Situations d'urgence. Le bloc OVR (« La Patrie-Toute la Russie ») du maire de Moscou, Loujkov, et de l'ancien Premier ministre Primakov recueillerait un peu moins.

Si ces pronostics se confirment dans les urnes, le pouvoir aura atteint son objectif : éviter que la victoire du tandem Primakov-Loujkov le place en position d'emporter la présidentielle en juin 2000 et ainsi d'écarter du Kremlin la « Famille », c'est-à-dire le clan Eltsine.

Maintenant qu'il ne redoute plus une déroute de ses candidats, qui aurait mal auguré du résultat du scrutin présidentiel, le pouvoir semble s'inquiéter du taux d'abstention. Sur les murs, dans les médias, sont apparus des appels de la Commission électorale centrale : « *Le 19 décembre, votez !* » Et pour cause !

Si la campagne électorale est passée dans la quasi-indifférence générale, cela ne tient pas au seul fait que l'opposition de sa majesté le « tsar » Eltsine et les partis des chefs de clan de la bureaucratie avaient choisi de taire leurs anciennes critiques à l'encontre du Kremlin afin de ne pas le gêner dans la guerre en cours. C'est aussi que ceux qui, parmi la population, suivaient cette campagne, avaient de quoi être écœurés. Après le déballage d'« avant-guerre » sur les turpitudes du clan Eltsine, vint le tour du pouvoir de répliquer en sortant des « affaires » tout aussi peu ragoûtantes contre le tandem Loujkov-Primakov. Ce n'était guère difficile : le Kremlin contrôle la plupart des médias, et les ténors de l'opposition, à commencer par Loujkov, ne sont pas moins corrompus que leurs rivaux.

Et puis, les retransmissions télévisées des auditions de la commission d'enregistrement des candidatures donnaient la nausée quand on voyait des truands notoires s'y présenter, tel « Mikhas », un des parrains de la mafia russe arrêté par la justice suisse, et s'en vantant, mais relaxé parce qu'il a réussi à éliminer ou à acheter tous les témoins.

« Mikhas » n'est pas seul de son cas : la plupart des seize blocs en compétition ont fourni un abri, rémunéré, à de pareilles gens. C'est qu'un poste de député russe offre bien des avantages, à commencer par une immunité judiciaire pour toute la mandature, des revenus plus que confortables, un logement de fonction, le droit de résider à Moscou, etc. De la vénalité, sinon du caractère criminel de nombre de sortants et de candidats, la population est convaincue depuis

CHÉTCHÈNE : BOMBES

planète entière, commis bien plus encore de massacres pour leur propre compte et qui ont, depuis des années, accordé un soutien sans faille au clan Eltsine.

… avec la complicité de l'Occident

Elles ont, il est vrai, fini par élever un peu la voix ces jours-ci, après avoir laissé Moscou mener sa sale guerre sans dire un mot pendant plus de trois mois.

Clinton a jugé « *inadmissibles* » les agissements de l'armée russe, mais il a précisé aussitôt n'envisager aucune sanction. Même comédie du côté des dirigeants de l'Union européenne. Réunis à Helsinki, à une centaine de kilomètres de la frontière russe, ils ne pouvaient faire moins qu'avoir l'air de ne pas approuver… tout en faisant savoir qu'ils laisseraient faire au moment même où ils discutaient de l'éventuelle adhésion de la Turquie à l'Union européenne, pays qu'ils arment et dont ils couvrent, depuis des années, le régime répressif et les exactions contre la population kurde.

Les « dommages collatéraux » – comme disaient les généraux de l'OTAN quand ils écrasaient sous leurs bombes les populations civiles d'Irak et de Serbie –, les puissances impérialistes connaissent ! Et quand l'Union européenne adopte une résolution engageant la Russie à « *ouvrir sans délai une négociation politique avec les autorités tchétchènes élues* », elle ne prend guère de risques. Le président tchétchène Maskhadov le demande depuis des semaines et le Premier ministre russe Poutine aussi… mais pas avant la reddition de Grozny.

Des milliers de morts, des centaines de milliers de réfugiés, des villes et villages en cendres, une économie tchétchène anéantie, sans parler d'une guerre de guérilla qui n'a pas encore commencé, mais que l'on peut prévoir et dont la population locale, comme les simples soldats russes, n'a pas fini de faire les frais… Elections obligent, la « démocratie » n'a pas de prix, pourraient dire ces dirigeants occidentaux qui encensaient, il y a peu encore, Eltsine, en le présentant comme le père de la démocratie en Russie.

Pierre LAFFITTE

---

longtemps. Et elle n'a guère d'illusions sur les « programmes » qu'ils sont censés défendre : bien que dirigée par les « communistes » et leurs alliés d'opposition, la Douma n'a jamais vraiment contré Eltsine. Par crainte d'une dissolution qui aurait privé les députés de leurs privilèges, elle a avalisé tous les coups tordus du pouvoir, y compris quand elle clamait les refuser. Dernière déculottade publique de sa part : elle qui, en mai, menaçait de destituer Eltsine pour avoir lancé la guerre de Tchétchénie en 1994, approuve avec enthousiasme celle d'aujourd'hui.

Comment la population prendrait-elle au sérieux une élection, ou plutôt une bagarre de politiciens-voyous, par laquelle elle a quelques raisons de ne pas se sentir concernée ? Ceux qui sont au pouvoir, elle les vomit, voyant en eux les responsables de son appauvrissement, des gangsters qui appartiennent au monde doré des « nouveaux riches », situé à des années-lumière de celui des simples citoyens. Même ceux des candidats qui prétendent combattre le pouvoir ne sont guère convaincants.

Aucun, en tout cas, même ceux des partis dits communiste ou socialiste, n'a même fait semblant de s'adresser à la population laborieuse en tant que telle. Ils préfèrent escompter que, par haine du pouvoir, les travailleurs sans salaires, les retraités ne touchant une pension de misère qu'avec retard, voteront pour eux. C'est ce qui explique que le KPRF est crédité de près d'un quart des suffrages. Par défaut, en quelque sorte, car, dans ce scrutin aucun des blocs électoraux en compétition ne peut prétendre représenter, ni de près, ni de loin, les intérêts ou même les préoccupations du monde du travail et des petites gens de Russie. Et parmi ces derniers, sans doute, nombreux sont ceux qui ne se déplaceront pas pour aller voter, ou encore qui voteront « contre tous », une option que permet la loi électorale russe.

P.L.

Croatie

TUDJMAN : DU STALINISME AU NATIONALISME D'EXTRÊME DROITE

A l'occasion de la mort de Franjo Tudjman, force est aujourd'hui à la plupart des commentateurs d'admettre que son régime était autoritaire, pour le moins peu démocratique. Mais, après son accession au pouvoir en Croatie lors des élections de 1990, l'Occident a salué Tudjman pendant longtemps comme un grand démocrate parce qu'il avait été opposé à Tito, qu'il se disait partisan de l'économie de marché et se répandait en invectives contre le « communisme ».

Et, aujourd'hui, il est encore salué comme « père de l'indépendance » croate, sans que ce que cette « indépendance » a pu signifier comme barbarie, comme massacres, comme régression, soit guère évoqué.

Son homologue nationaliste en Serbie, Milosevic, a cessé d'être considéré comme persona grata, comme interlocuteur acceptable par les dirigeants impérialistes, mais Tudjman bénéficie depuis le début d'une position différente auprès des Occidentaux, des Américains comme des Européens.

Pourtant, foncièrement, ces hommes et leurs politiques sont du même acabit. Ils ont exploité des camelotes nationalistes symétriques, au besoin ravivées délibérément, pour parvenir au pouvoir – eux-mêmes, leur famille et leur clan – et accéder aux richesses et privilèges qu'il peut procurer. Pour cela, ils ont lâché leurs chiens de guerre contre les peuples. Aujourd'hui, le désastre est là, dans toute l'ex-Yougoslavie, sans qu'on n'en voie la fin.

Tudjman était un ancien général de Tito pendant la Seconde Guerre mondiale, membre ensuite du ministère fédéral de la Défense et de l'état-major de l'armée nationale yougoslave. Il fut exclu du parti titiste à la fin des années 1960, puis emprisonné pendant quelques années pour « déviation nationaliste » – ce qui lui assura un capital politique lorsque, dans les années 1970 et surtout 1980, la Fédération yougoslave laissée par Tito entra en crise, et que les aspirations à s'en désolidariser se manifestèrent de plus en plus au sein des couches privilégiées dans les différentes républiques constitutives, jusqu'à dominer la scène politique en Croatie (comme en Slovénie, d'ailleurs).

Démagogie nationaliste

En 1990, Tudjman gagna les élections en faisant trois promesses : un salaire moyen de 2000 marks allemands, la privatisation des entreprises, et l'indépendance de la Croatie. Comme il n'était évidemment pas question d'assurer un tel salaire moyen, et que la privatisation de l'économie est une tout autre affaire, une fois élu il offrit à la population le thème de l'indépendance et la démagogie nationaliste croate. Il entraîna la petite république dans la course à l'indépendance, donc à la dislocation de la Yougoslavie. Sa Constitution décidait, de façon provocatrice, que la Croatie serait « l'Etat des seuls Croates » alors même que sur son territoire vivaient des minorités non-croates importantes, serbes en particulier, depuis bien longtemps. « *Un général ne recule jamais !* », aurait paraît-il dit Tudjman, et en effet, il n'hésita pas un jour à se déclarer heureux que sa femme ne soit « *ni juive ni serbe* »…

Les parlements croate et slovène proclamèrent l'indépendance le 25 juin 1991, dans un grand déploiement de symboles nationalistes : armées « locales », postes-frontières, changement de noms des rues et des places (à Zagreb, la place dédiée jusque-là aux victimes de la résistance antifasciste fut rebaptisée du nom d'un nationaliste croate du XIX[e] siècle). La Croatie a repris un drapeau qui rappelle celui du régime pro-nazi de l'oustachi Pavelic. Tout comme dans la Serbie de Milosevic, la télévision du régime fut placée au service d'une propagande de haine, remuant les souvenirs des massacres commis au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Tudjman-Milosevic, une logique commune

Le parti de Tudjman, le HDZ (Communauté démocratique croate), se voulait le « parti le plus croate ». D'emblée, il ne pouvait qu'inquiéter la minorité serbe de Croatie quant à ce que pourrait être le respect de ses droits dans une Croatie indépendante.

Le nationalisme de Tudjman alimenta ainsi les arguments nationalistes de Milosevic, et vice versa.

La logique de la « Grande Croatie » comme de la « Grande Serbie », c'est celle de la « purification ethnique », du « nettoyage » de la population serbe de la Krajina croate, et c'était aussi celle du dépeçage de la république de Bosnie-Herzégovine. Sur le plan du rapport des forces militaires, les nationalistes croates ne se trouvaient pas à égalité avec les nationalistes serbes, mais leur politique a été la même. Des rencontres concrètes ont eu lieu dès 1991 entre Milosevic et Tudjman pour envisager le partage de la Bosnie, ainsi que cela a été établi depuis. Et il se trouva des petits chefs croates pour proclamer, sous la tutelle de Tudjman, immédiatement, un mini-Etat croate, l'« Herceg-Bosna », dans la région de l'Herzégovine occidentale, c'est-à-dire pour se tailler leur fief, tout comme le faisaient les Serbes de Bosnie de leur côté.

Aujourd'hui, en principe, cette entité croate d'Herzégovine fait partie de la « fédération croato-musulmane » qui, à côté de la « république serbe de Bosnie », est supposée constituer une Bosnie unitaire ! Dans la réalité, cette entité croate a tous les attributs d'un mini-Etat « indépendant », étroitement lié à Zagreb et non à Sarajevo. D'ailleurs, ces Croates d'Herzégovine élisent leurs députés au Parlement de Zagreb, et ils constituent une base pour les pires ultra-nationalistes.

A vrai dire, au cours des dernières années, le HDZ, parti officiel, a commencé à se discréditer. L'absence des libertés publiques, la mainmise sur les médias, surtout la corruption et les scandales, l'appropriation des entreprises privatisées par les clans liés au pouvoir, les difficultés économiques, la pauvreté, le chômage, tout cela pèse lourdement sur la population.

La période qui s'annonce, avec son calendrier électoral, fait prévoir que les appétits de pouvoir des différents prétendants à la succession de Tudjman, que ce soit dans les partis d'opposition ou au sein de l'appareil du HDZ, risquent de se déchaîner. L'exaltation du nationalisme a sans doute, après les guerres et le carnage, perdu de son effet mobilisateur ; du moins on peut le penser. Pour les masses populaires, cette période qui s'ouvre comporte beaucoup d'incertitudes, mais aucune des formations politiques en présence (du moins pour ce que nous en connaissons d'ici) n'apparaît comme porteuse de l'espoir d'un réel avenir favorable pour elles.

Christiane LE GUERN

QUINZE JOURS DE GRÈVE À LA MAIRIE DE RENNES

À partir du lundi 29 novembre, la mairie de Rennes a été paralysée par une grève qui ne s'est terminée que le 13 décembre. Celle-ci a débuté sur la revendication d'une indemnité mensuelle de 1 000 F par mois, dite « prime de préfecture ». Les grévistes appuyaient leur demande sur un décret qui autorise les maires à verser, à certains agents communaux, une indemnité d'un montant variable accordée au personnel de préfecture. A Rennes, il a été convenu de demander la même somme pour les agents concernés par le décret, soit 1 000 F. Ils sont 1 500 agents sur les 4 000 employés de la mairie.

Plus d'un millier de personnes se sont donc mises en grève, les assemblées générales rassemblant 7 à 800 grévistes dans une ambiance combative. Ils ont occupé jour et nuit le Grand Salon de l'hôtel de ville.

La détermination des grévistes a été amplifiée par l'attitude du maire socialiste, Edmond Hervé. Celui-ci a mis une semaine avant de commencer à répondre à leurs revendications. Il a été particulièrement hautain envers les agents en grève qui sont pourtant, pour beaucoup d'entre eux, des personnes qu'il côtoie très régulièrement. Et comme disent certains grévistes : *« Avant c'était Monsieur le Maire, maintenant, c'est le patron »* et *« Ce ne sera plus comme avant, les choses vont changer dans nos rapports avec les élus »*.

Edmond Hervé a effectivement montré son mépris pour le personnel de la mairie en tentant de les faire passer pour des nantis ou en expliquant que, pour satisfaire leur demande, il faudrait augmenter les impôts locaux.

Dans une lettre à la population les grévistes ont, au contraire, montré combien les salaires étaient souvent faibles dans les mairies. Par exemple, un agent spécialisé des écoles maternelles débute à 6 003 F net par mois pour arriver à 7 500 F après 26 ans de carrière !

Les grévistes, dont certains sont bien placés pour savoir ce qu'il en est des finances de la ville, ont aussi démontré que la municipalité pouvait satisfaire leurs revendications sans imposer davantage la population. En particulier, ils ont fait savoir que la taxe professionnelle est particulièrement faible à Rennes. En 1999, elle est de 13,87% alors que pour les grandes villes le taux se situe autour de 20%. Ce qui fait dire à l'intersyndicale qui a dirigé la grève que *« Monsieur le Maire si soucieux des bas salaires et adepte des leçons de morale préfère faire des cadeaux royaux au patronat rennais plutôt que d'apporter une réelle reconnaissance à celles et à ceux qui font fonctionner le service public... »*.

Du fait de la grève, les crèches ont été fermées, les repas n'étaient plus servis dans les cantines scolaires. Mais, malgré la gêne occasionnée pour les usagers, les tentatives de mobiliser certains d'entre eux contre les grévistes ont échoué. Les deux appels à manifester contre la fermeture des crèches ont rassemblé entre dix et trente personnes, en comptant les enfants !

Devant la détermination des grévistes, Edmond Hervé a dû faire des concessions. Il a proposé 208 F de prime par mois pour les agents relevant du décret, et 416 F en septembre. Les agents non concernés par le décret qui perçoivent un salaire inférieur à 7 500 F recevront également 208 F par mois à partir de janvier. Ces propositions ont été largement refusées par les grévistes, vendredi 10 décembre, malgré un vote à bulletins secrets demandé par certains syndicats. Sur 650 votants, 503 ont voté pour reconduire la grève.

Finalement, lundi 13 décembre, le maire a fait une nouvelle concession en donnant les 416 F dès janvier prochain. Les syndicats ont aussitôt organisé un vote à bulletins secrets qui a conduit à la fin de la grève. Mais pour beaucoup, le compte n'y est pas et c'est la rage au ventre que bien des grévistes vont reprendre le travail. En effet, il restera dans les mémoires qu'il a fallu quinze jours de grève pour obtenir moins de la moitié des 1 000 F que les grévistes estimaient comme leur dû et cela, face à un maire qui se dit de gauche et qui prétend se faire élire avec les voix des travailleurs !

Magneti-Marelli Amiens

GROSSE COMBINE POUR DÉGUISER DES LICENCIEMENTS

La direction de l'usine Magneti-Marelli d'Amiens, une usine qui compte 800 ouvrières et produit des tableaux de bord pour voitures, a décidé de filialiser le secteur moulage-plasturgie (10 % des salariés). Cela dans le but de contourner l'accord de réduction du temps de travail qui lui a permis de toucher des aides publiques en échange de la promesse de ne pas réduire ses effectifs.

En octobre 1997, l'entreprise signait un accord de RTT dans le cadre de la loi de Robien grâce auquel elle empochait environ 20 millions de francs jusqu'à 2001. Une bonne affaire pour cette entreprise, filiale du richissime groupe Fiat ; d'autant plus que la direction profitait de l'occasion pour baisser notre salaire de 4 % (17,6 % de moins sur notre salaire de base !) et instaurer plus de flexibilité (travail le samedi-dimanche et travail de nuit pour les femmes).

Nous avons appris par hasard que la direction avait mis en place un tour de passe-passe pour violer l'accord et contourner l'obligation de ne pas supprimer d'emplois d'ici mars 2001 sans pour autant avoir à rembourser l'argent empoché. Dans un premier temps, en août 1999, elle créait une société bidon lui appartenant à 100 %, avec les mêmes ouvrières travaillant dans le même atelier au sein de l'usine, mais désormais comme salariées d'une autre entreprise. Tout cela sans que les salariés en aient été informés. Ce qui montre bien le mépris qu'elle a pour nous, décidant dans leur dos du sort de salariés qui ont contribué à l'enrichir depuis dix ou vingt ans !

Dans un second temps, la direction a programmé pour la fin décembre la cession de cette société écran à un sous-traitant en lui laissant un délai pour déménager dans d'autres locaux.

En France, le groupe Magneti-Marelli a déjà vendu son entreprise de Caen et il s'apprête à faire de même avec celle de Diewse, dans les Vosges. Des magasins et secteurs d'études ont été fermés. À Amiens, notre usine comptait plus de 2000 salariés dans les années 1970. Il n'en reste que 800, bientôt 700 si nous ne réagissons pas, suite aux différentes filialisations (secteurs du nettoyage, gardiennage, cantine, ateliers de la cyclam...) D'ici 2002, la direction prévoit qu'il n'y aura plus de travail que pour 300 personnes.

Pour le patron, en regard des profits à réaliser, la vie des travailleurs ne pèse pas lourd. Pour nous faire entendre, un premier débrayage a eu lieu. Et le patron risque une explosion de colère dans un avenir proche.

Crédit Lyonnais Saint-Avertin Indre-et-Loire

UNE FERMETURE BIEN PROGRAMMÉE

Depuis le jeudi 9 décembre au Crédit Lyonnais de Saint-Avertin, près de Tours, la direction nous réunit par groupes d'une cinquantaine de personnes pour nous apprendre ses projets sur notre avenir.

Elle procède ainsi car les organisations syndicales ont dans un premier temps refusé de siéger à une réunion de consultation du comité d'établissement qui lui aurait permis d'enclencher son processus sans que personne n'en connaisse les tenants et aboutissants.

Elle nous annonce donc, comme un cadeau de Noël, la délocalisation de tous les services du centre. En effet, elle se dit heureuse de nous annoncer un projet censé nous rassurer et mettre fin aux rumeurs.

En fait, ses propos sont loin d'être rassurants. Elle veut en effet délocaliser en trois parties les différents services :

– La Carte Bancaire (une quarantaine de personnes) rejoindrait, avant la fin du premier semestre 2000, une Unité d'appui commercial (UAC) située à Tours, sous prétexte que ses activités s'en rapprochent. Cela fait argument à géométrie variable car depuis près de dix ans que cette UAC existe, la direction découvre seulement maintenant que ce sont des activités similaires.

– Dans le même temps, le service des traitements administratifs de la filiale Crédit-Bail France seront logés, avec le service du personnel et la gestion des moyens (soit en tout une centaine de personnes), dans des locaux de l'agglomération tourangelle encore à définir (la direction fait peut-être jouer la concurrence entre communes pour tirer les meilleurs avantages). Ce qui est inquiétant, c'est que rien ne garantit que ce déménagement ne sera pas remis en cause dès qu'un accord sera signé avec les partenaires du Crédit Lyonnais qui ont des vues sur CBF.

– Quant à l'Editique, qui regroupe environ soixante-dix personnes, une étude sur l'avenir des trois services qui la composent est en cours et n'aboutira, comme par hasard, qu'à la fin du premier semestre 2000, quand les autres services seront partis.

Une assemblée générale organisée jeudi 9 décembre par la CGT et la CFDT regroupait environ soixante-dix personnes. Bien sûr, ce qui est venu à l'esprit de chacun, c'est que la direction nous disperse pour mener à bien ses projets plus librement. Mais surtout, le stratagème consistant à vider le centre avant d'annoncer le sort réservé au secteur de l'Editique ne trompe pas grand monde.

Rapidement, la direction devrait préciser dans quelles conditions elle compte mener à bien son projet. Ce sera autant d'occasions de réclamer des garanties de reclassement pour tout le monde et ce, avant la fin du premier semestre. A suivre...

Correspondant LO

Hôpitaux

LES MOUVEMENTS CONTINUENT

Rassemblement devant le ministère de la Santé, le 9 décembre.

Divers mouvements se poursuivent dans les hôpitaux parisiens, mais aussi dans un certain nombre d'hôpitaux de province. A Paris, un rassemblement a eu lieu devant le ministère de la Santé, le 9 décembre, avec environ 1500 personnes. A ce rassemblement, les 450 manifestants venus de l'hôpital Saint-Louis, le plus mobilisé, ont rencontré des manifestants d'autres hôpitaux, certains comme Saint-Antoine ou Sud-Francilien en mouvement depuis aussi longtemps, d'autres pour qui c'était le premier jour de mobilisation. Au total une douzaine d'hôpitaux, c'est-à-dire encore une minorité sur l'Ile-de-France.

Un membre de la délégation reçue au ministère résuma parfaitement d'un seul geste la réponse obtenue : zéro. Non seulement aucune embauche n'est accordée, mais les budgets prévus pour l'an 2000 prévoient des réductions d'emplois dans les hôpitaux de l'AP et de toute la région parisienne. La délégation annonça un prochain rassemblement devant le siège de l'AP, le 17 décembre, pour empêcher le vote du budget par le conseil d'administration, et un rassemblement le 21 décembre pour l'ensemble des hôpitaux d'Ile-de-France.

A force de réductions budgétaires et de compressions des effectifs, la situation est devenue intenable dans les hôpitaux, tant du point de vue des conditions de travail du personnel que des conditions d'accueil et de soins pour les malades. Cette situation scandaleuse est le résultat direct de la politique des gouvernements successifs qui, pour subventionner le grand patronat, taillent par tous les bouts dans les dépenses utiles à la population. Il est urgent qu'une lutte d'ensemble, non seulement des travailleurs des hôpitaux mais de tous les autres, impose la fin de cette politique scandaleuse.

Hôpital Saint-Louis – Paris

CONTRE LA FLEXIBILITÉ, LA MOBILITÉ, ET POUR L'EMBAUCHE

La grève à l'hôpital Saint-Louis (AP-HP Paris), commencée le 22 novembre, a connu un point fort avec le rassemblement devant le ministère de la Santé le 9 décembre. Chaque service avait confectionné sa banderole, un groupe de percussions fut constitué, avec des chansons préparées pour l'occasion. Mais surtout, chaque service s'était débrouillé pour pouvoir dégager du monde pour aller au rassemblement. C'est ainsi que nous sommes sortis à 450 de l'hôpital (sur un effectif de 2400) soit 150 de mieux qu'au précédent rassemblement, mais ces 150 manifestants supplémentaires signifient une mobilisation bien plus large dans l'hôpital.

Dans l'hôpital, les AG quotidiennes se poursuivent, un piquet de grève de quelques dizaines de membres se maintient. Une semaine jour pour jour après la visite d'Arlette Laguiller, venue apporter son soutien aux grévistes, c'était au tour de Gisèle Moreau, responsable nationale du PCF de venir à l'AG de Saint-Louis. La direction, localement, a titularisé 3 infirmières en CDD, ce que tout le monde a mis sur le compte de la grève, la titularisation des emplois précaires étant une des revendications sur l'hôpital. Cela ne répond pas à la revendication principale, l'embauche, qui seule peut permettre d'arrêter la flexibilité et la mobilité. Si l'intersyndicale insistait les premiers jours sur les cent emplois disparus en 4 ans sur Saint-Louis et les mettait en avant comme revendication, elle ne les évoque plus, préférant parler budget, ce qui est beaucoup plus vague.

Une partie des grévistes, du personnel ouvrier en particulier, ceux qui sont allés à l'AG de Lariboisière, ceux qui ont constitué une équipe à vélos pour tourner dans les hôpitaux, souhaitait une rencontre avec les autres hôpitaux. Un rendez-vous avait même été avancé, la salle retenue par la CGT de Saint-Louis, et annoncé sur Saint-Louis. Mais l'intersyndicale a vite décommandé la réunion, ne voulant pas prendre le risque de voir émerger une coordination. Les délégations aux AG d'autres hôpitaux ne sont plus organisées par l'intersyndicale et ne se font plus.

Les fêtes approchent, beaucoup partent en vacances ces jours-ci et la majorité pense que le mouvement va se ralentir, mais espère aussi qu'une fois l'obstacle du «bogue» et du réveillon passé, le mouvement va pouvoir reprendre en janvier et s'élargir de plus belle.

Correspondant LO

CHU – Rouen

CE N'EST PAS FINI

L'agitation continue au CHU de Rouen, où le personnel est mobilisé pour obtenir un budget qui permette de soigner correctement les patients avec de bonnes conditions de travail.

Le conseil d'administration du mardi 14 décembre s'est déroulé sous la haute surveillance du personnel. Un comité d'accueil de 120 personnes attendait les administrateurs, et à chaque arrivée demandait individuellement à la sono la position des uns et des autres. En tout état de cause, et malgré les dérobades de certains, nul ne pouvait ignorer qu'il serait très mal compris que le budget proposé soit voté. Surtout que c'est l'Agence Régionale de l'Hospitalisation qui décide en définitive, indépendamment de ce qui est voté en CA.

En définitive, à l'unanimité, le CA a décidé de refuser de se prononcer sur le budget, estimant qu'il s'agissait d'une mascarade.

Les «politiques» du CA, pour la plupart élus socialistes, ont déclaré qu'ils se faisaient fort de décrocher au ministère une enveloppe supplémentaire pour les hôpitaux de la région.

Le personnel est satisfait d'avoir une nouvelle fois marqué un point. Mais la partie n'est pas terminée, loin de là. Il reste à obtenir un budget à la hauteur. Et pour cela le développement des actions et l'extension du mouvement à d'autres hôpitaux est un plus sûr garant que les promesses.

Correspondant LO

CHS Saint-Jean-de-Dieu – Lyon

GRÈVE POUR LES 35 HEURES AVEC EMBAUCHE

Depuis le 2 décembre, les agents du Centre Hospitalier Spécialisé de Saint-Jean-de-Dieu à Lyon – hôpital psychiatrique privé à mission publique employant un millier de salariés – se sont mis en grève tournante, toutes catégories confondues, pour dénoncer le plan de réduction du temps de travail proposé par la direction.

Un premier accord sur la RTT avait déjà été signé en juin dernier par la CFDT locale (la CGT refusant de le signer). S'il prévoyait la création de 54 postes (alors qu'il en faudrait au minimum 115), en contrepartie il imposait à l'ensemble des agents le gel de leurs salaires pendant 5 ans ainsi que le blocage des avancements. La direction expliquait alors que le financement des créations de postes se ferait avec les économies ainsi réalisées sur le dos des agents !

Mais même un tel projet a été jugé trop favorable aux salariés, puisque le ministère de tutelle a refusé de l'agréer ! Un additif au premier projet fut alors proposé dans lequel les créations de postes diminuaient par rapport à l'accord précédent. Mais cette fois-ci les responsables de la CFDT locale refusèrent de signer, ce qui les amène actuellement à être menacés d'une mesure d'exclusion du syndicat de la part de leur centrale départementale...

Aucun syndicat ne voulant signer, la direction explique alors qu'elle est prête à rouvrir des négociations, mais sur la base de la 2e loi Aubry, ce qui dans ces conditions ne créerait que 8 à 12 postes !

C'est alors que la grève a été décidée pour dénoncer ces plans de régression, exiger que la diminution du temps de travail ne se fasse pas au détriment des agents et pour obtenir des créations de postes en nombre suffisant pour pouvoir assurer l'accueil des malades dans les meilleures conditions.

Car aujourd'hui, les agents sont inquiets. La charge de travail a augmenté, le taux d'occupation des lits est de 110% (les lits des permissionnaires étant utilisés le week-end). Les violences ne sont pas rares et les accidents du travail suite à une agression sont en augmentation.

Pour le moment, le mouvement est bien suivi. Les assemblées générales réunissent régulièrement 200 personnes. La grève est reconduite tous les jours avec un débrayage de 50 minutes pour pouvoir participer aux assemblées générales. Les médecins également mobilisés apportent leur soutien en AG, expliquant que même si on multipliait les effectifs par deux, il y aurait encore du travail pour tous.

Les manifestations de solidarité sont nombreuses : celle des ambulanciers, celle des travailleurs de l'entreprise Prodirest qui livrent la nourriture à l'hôpital et qui sont en grève contre des licenciements pour fait de grève, celle des conducteurs des transports en commun de Lyon qui, il n'y a pas si longtemps, étaient en grève contre l'application des 35 heures, et qui klaxonnent en levant le poing en passant devant l'hôpital.

Pour la semaine du 13 décembre, un appel aux AG est prévu tous les jours et si l'idée d'aller manifester devant la DDASS ou de s'adresser aux autres hospitaliers de l'agglomération lyonnaise fait son chemin, c'est surtout l'évolution des conflits qui se déroulent dans les hôpitaux de la région parisienne qui retient l'attention. Car beaucoup sont conscients que c'est une lutte d'ensemble qui seule permettra d'obtenir gain de cause.

CHU – Toulouse

LE BOGUE DU MANQUE DE PERSONNEL

Au CHU de Toulouse, classé meilleur hôpital de France par une enquête du *Figaro magazine*, on est surtout au top des restrictions budgétaires et de la réduction des effectifs!

Alors que l'activité ne cesse d'augmenter (+10% en 5 ans), 220 lits et 170 postes ont été supprimés et 200 postes ont été «gelés» en 1999. Périodiquement, des services ferment pour quelques jours ou plusieurs semaines, car ils ne peuvent plus tourner faute de personnel suffisant ou du fait de congés non remplacés.

Le mécontentement est général et, ces derniers temps, il y a eu des mouvements dans différents secteurs : après des débrayages chez les brancardiers de Purpan, les Urgences de Rangueil en grève administrative, c'est le personnel de la Maternité de la Grave qui est venu manifester lors du dernier conseil d'administration... Dans chaque cas, il s'agissait de protester contre la diminution des effectifs et de réclamer des postes. La direction bidouille, prélevant un poste ici ou là, ou ayant recours à des CDD. Mais notre situation continue de se dégrader. Et ce n'est pas le budget 2000 (+0,8% d'augmentation au lieu des 4,45% demandés) en régression par rapport au taux national (+2,4%) - car le CHU est considéré comme surdoté ! - qui va améliorer la situation.

A moins que, suite aux mouvements dans les hôpitaux parisiens, la contagion ne gagne tous les hôpitaux pour dire non au plan Juppé-Aubry et faire reculer le gouvernement.

Correspondant LO

LES POMPIERS IMPOSENT UN RECUL AUX POUVOIRS PUBLICS

Venus de toute la France, 11 000 pompiers ont manifesté lundi 13 décembre à Paris, de Denfert-Rochereau au Champ-de-Mars.

Depuis plusieurs semaines, les pompiers sont mobilisés pour faire reconnaître le caractère dangereux de leur métier et obtenir, en compensation de la reconnaissance d'un métier contraignant et difficile, la retraite à 50 ans. Ils ont obtenu la signature d'un protocole d'accord, signé par l'intersyndicale CGT-FO-CFTC et la direction de la défense et de la sécurité civiles (DDSC) sur un congé de fin d'activité à 50 ans et la révision dans le cadre d'une procédure d'urgence de la loi qui régit leur métier.

Les pompiers sont en effet soumis à des dangers divers: brûlures lors des gros incendies, intoxications chimiques, plongées dans des eaux polluées, etc. Il faut y ajouter l'usure qu'entraînent des semaines de 60 heures et des gardes qui peuvent durer 24 heures de suite. Le métier s'est d'autant plus dégradé qu'il est frappé lui aussi par le manque d'embauches et des effectifs réduits, toutes conditions que dénoncent les pompiers en lutte. Ils estiment donc légitimement avoir le droit de bénéficier des mêmes avantages que les policiers ou le personnel pénitentiaire.

En trois mois, les pompiers ont donc manifesté cinq fois. La manifestation de lundi a connu le plus grand nombre de participants. Ils ont parcouru les rues de la capitale avec des banderoles où était inscrit notamment: «*Papa, nous verras-tu grandir?*», ou encore un cercueil sur lequel était peint «*Catégorie dangereuse et insalubre*».

La mort d'un pompier à Nantes, tombé d'un toit quelques jours auparavant, a rappelé à tous que le métier de pompier comporte de réels dangers. Et il faut toute la mesquinerie des pouvoirs publics pour que ce point puisse être contesté par ce gouvernement, qui n'a cessé, depuis le début de ce mouvement, de tergiverser avec les pompiers en lutte, faisant donner plusieurs fois sa police contre les pompiers mécontents.

Et d'ailleurs, cette fois encore, pendant que se déroulait la négociation, ils ont récidivé. Des affrontements ont eu lieu, sous la tour Eiffel, entre les CRS et 2 000 pompiers qui estimaient le protocole encore insuffisant et qui ont essayé de poursuivre leur manifestation vers le métro La Motte-Picquet.

Le protocole obtenu accorde la possibilité de s'arrêter à partir du cinquantième anniversaire et les pompiers concernés toucheraient une retraite à hauteur de 75 % de son montant, à condition d'avoir cotisé au moins 25 ans. Les 25 % manquants ne seraient débloqués qu'à 55 ans (âge actuel de leur retraite). D'autre part, la procédure d'urgence devrait permettre de réviser la loi de 1983 qui régit la profession et donc faire reconnaître le caractère dangereux de ce métier.

Le protocole reste en-deçà de ce qui était exigé par les pompiers les plus décidés. De toute façon, tous ont intérêt à rester vigilants et à maintenir leur pression sur les pouvoirs publics. En effet, on a déjà vu il n'y a pas si longtemps, avec les routiers notamment, des accords signés pour mettre un terme à la mobilisation d'une profession et ne pas être mis en pratique dès lors que le mouvement était arrêté.

Jacques FONTENOY

À L'ONF, CONDITIONS DE TRAVAIL ANCESTRALES

Les ouvriers forestiers de l'ONF (Office National des Forêts) de la Bourgogne (Côte-d'Or, Saône-et-Loire et Yonne) étaient en grève le 14 décembre et sont venus à la direction régionale à Dijon à l'occasion de la venue du directeur général de l'ONF pour manifester leur ras-le-bol quant à leurs conditions de travail, d'embauche et de salaire. Le directeur général était d'ailleurs absent, soi-disant alité. Comme disait l'un d'eux: «*Lui, il peut se permettre d'être malade, il est payé*».

Le travail des ouvriers forestiers consiste en abattage d'arbres, nettoyage des semis pour la régénération. Ce sont des employés de l'ONF, mais embauchés sous le régime de droit privé: pas de garantie de l'emploi, embauche comme CDD (900 heures par an) ou CDI. Les conditions de salaires sont de 49 F de l'heure sur la base des 35 heures. Il y a une dizaine d'années, il y avait trois cent cinquante ouvriers dans la Bourgogne, cent quatre-vingts aujourd'hui.

Les conditions de travail sont dures: pas d'abri en forêt pour se changer le matin ou le soir, ou s'abriter le midi pour manger quand il pleut, pas d'eau pour se laver ne serait-ce que les mains. Le transport sur le lieu de travail se fait à leurs frais (voiture personnelle), y compris pour le matériel de travail (tronçonneuse...), ce qui justifie souvent une deuxième voiture. Il est très difficile d'avoir une voiture de l'ONF même si celle-ci est libre du fait de congé d'agent. A midi, pas question d'aller au restaurant comme certains chefs qui viennent les voir sur les chantiers car ils ne touchent en tout et pour tout que 36 F de prime de panier. Depuis la signature des 35 heures en juin 1999 (signées par les syndicats sauf la CGT), le temps de repas (trois quarts d'heure au lieu de vingt minutes auparavant) n'est plus compris dans le temps de travail. Beaucoup hésitent à se dire malade. Certains chefs poussent le vice jusqu'à espionner les ouvriers à la jumelle pour leur reprocher leurs arrêts dans la journée.

L'accord des 35 heures devrait permettre selon la direction de créer onze emplois et demi, mais comme il y a dans l'année neuf démissions ou licenciements pour inaptitude et pas de remplacement, cela se traduit en fait par la création de deux emplois et demi.

L'ONF fournit aux ouvriers forestiers les équipements de sécurité (casque, chaussures, vestes, pantalon) et ils ne travaillent pas tout seuls, ils travaillent à deux mais, comme les effectifs n'ont pas cessé de baisser, la surface à couvrir est d'autant plus grande et ils peuvent faire jusqu'à 100 km pour se rendre sur un chantier.

Jusqu'en juin 1999, certains ouvriers comme ceux de la Nièvre étaient payés à la tâche pour les travaux d'abattage. Les directeurs de l'ONF les mettent en concurrence avec les entreprises privées employant de la main-d'œuvre souvent immigrée sous-payée (le coût de revient pour une entreprise privée serait de 900 F l'hectare contre 1 500 F pour les ouvriers de l'ONF aux dires de l'ONF).

Les ouvriers forestiers vont toucher une prime de fin d'années de 3 500 F. Celle d'un agent est de 20 000 F, celle d'un ingénieur de 1 000 000 F et celle des directeurs est top-secret.

Ils revendiquent de meilleures conditions de travail (abri, voiture, temps de repas pris sur le temps de travail), la retraite à 55 ans, l'abaissement des horaires à 32 heures par semaine pour les plus de 50 ans. Des salaires décents, 6 900 F minimum, et un treizième mois qui ne soit pas une prime.

Le 14 décembre, plus d'une centaine d'ouvriers étaient venus à la direction régionale pour soutenir leur délégation. Deux messages de soutien d'Arlette Laguiller ont été lus et chaudement applaudis. Il est en effet temps que ces conditions de travail ancestrales, comme les qualifient les ouvriers forestiers de l'ONF eux-mêmes, soient dénoncées...

Marseille

LES CHAUFFAGISTES DES QUARTIERS NORD EN GRÈVE

A Marseille, 25 des 47 salariés de la Somedith sont en grève depuis le 29 novembre. Cette petite société qui assure le chauffage de groupes industriels comme les raffineries Saint-Louis Sucre ou Haribo, de grands centres hospitaliers, de quatorze groupes scolaires et de 7 500 logements sociaux, a pour principal actionnaire deux grands groupes: Vivendi et Suez-Lyonnaise des Eaux.

La Somedith travaille avec la chaufferie qui a été rachetée aux usines Saint-Louis Sucre, qui date de 1952. Quelques investissements ont bien été effectués en 1962, mais depuis, les sociétés n'ont guère mis la main à la poche.

La direction a déclaré que la Somedith perdait régulièrement de l'argent depuis des années, que cela ne pouvait plus durer et que, après recapitalisation, elle revendrait pour 1 F symbolique la Somedith à deux sociétés, Elyo et Dalkia, qui appartiennent elles aussi à Vivendi et Suez-Lyonnaise des Eaux.

Pendant que deux énormes sociétés comme Vivendi et la Lyonnaise se livrent à des montages financiers en fonction de leurs besoins, les salariés grévistes de la Somedith, eux, refusent de faire les frais de ces arrangements. Ils ont interpellé l'administrateur de la SEM envoyé pour négocier, mais celui-ci s'est contenté de vagues réponses... Puis voyant que le 3 décembre la direction publiait un texte dans lequel elle affirmait que les sociétés repreneuses adapteraient «*les moyens techniques et humains aux évolutions, favorables ou non*», ils ont décidé de montrer qu'ils ne voulaient ni licenciements, ni mutations à l'autre bout de la France, ni aggravations de leurs conditions de travail et de salaires.

Ils ont donc le 7 décembre coupé le chauffage des groupes industriels Saint-Louis Sucre et Haribo.

Les chauffagistes installés dans une tente, devant les portes de l'entreprise.

Les salariés de Somedith savent ce qui est arrivé lorsque deux sociétés (Cometherm et Somesys) étaient passées sous le contrôle de Dalkia, comme cela va leur arriver aujourd'hui si le montage se fait: les salaires ont été gelés pendant plusieurs années sous prétexte qu'ils étaient plus bas chez Dalkia, alors qu'en fait Dalkia n'était à ce moment-là qu'une enseigne sans salariés qui en a profité pour fixer d'emblée des salaires au niveau le plus bas possible. Ils savent aussi que chez Elyo et Dalkia les conditions de travail sont bien plus mauvaises.

Ils sont résolus à poursuivre leur mouvement, pour refuser les licenciements, l'attaque contre leurs acquis, les mutations, et affirment que ce n'est pas à eux de payer, alors que les grandes sociétés dont au bout du compte, ils dépendent affichent des profits colossaux.

La direction a bien essayé de les intimider en les convoquant au tribunal pour grève illicite. Elle a obtenu que les grévistes soient obligés de quitter la chaufferie, ce qui lui a permis de relancer l'approvisionnement en chauffage des industries. Mais devant les portes le mouvement continue, bien décidé à la faire reculer.

LA POSTE (région parisienne)

Bobigny CT

DEUXIÈME SEMAINE DE GRÈVE CONTRE L'ARTT

Le centre de tri de La Poste de Bobigny en région parisienne est entré le 14 décembre dans son quatorzième jour de grève. Celle-ci a démarré immédiatement à l'appel des quatre syndicats, CGT-SUD- FO-CFDT, dès l'annonce par la direction locale de l'application des mesures liées à l'ARTT.

La remise en cause du régime de nuit de deux nuits sur quatre, auquel de nombreux postiers sont attachés, l'installation d'une équipe de jour avec travail du samedi obligatoire font partie des mesures qui ont trouvé très vite une vive opposition parmi les collègues concernés. A ceci s'ajoute le fait qu'aucune création d'emploi n'est envisagée alors qu'il en a été supprimé 100 sur les quatre dernières années, ce qui n'a fait qu'aggraver les conditions de travail.

Dès le début de ce conflit, les grévistes n'ont pas manqué de visiter de nombreux autres centres postaux afin d'expliquer partout les raisons de ce mouvement.

La direction de Bobigny et la direction départementale, quant à elles, refusent pour l'instant de répondre aux revendications posées. En revanche, elles n'hésitent pas à utiliser les intimidations et la répression. Après avoir détourné le trafic, et envoyé d'office des non-grévistes travailler dans d'autres bureaux, elles ont décidé de suspendre huit militants syndicaux de leurs fonctions suite à un constat d'huissier sur un piquet de grève.

Cette dernière mesure a eu comme effet, en milieu de semaine, d'augmenter le nombre de grévistes dans ce centre et de déclencher des grèves sans préavis, reconductibles, sur d'autres centres de tri (Pontoise, Evry, Créteil, Issy).

En fait, les conséquences de l'application de l'ARTT sont les mêmes partout, et l'idée commence à germer çà et là qu'une extension de ce mouvement serait nécessaire afin de contrer une mesure nationale (l'ARTT) qui a été dictée par le ministère depuis le début.

Tri postal CAP Roissy

UN MAUVAIS COUP DE LA DIRECTION QUI N'EST PAS PASSÉ

Depuis la mi-septembre, de nombreuses assemblées générales se sont tenues au Centre aérien postal de Roissy, centre de tri traitant le fret national et où travaillent quelque 250 postiers en brigades de nuit.

Les collègues mutés non remplacés, ceux non nommés alors qu'ils étaient reçus au dernier concours, les changements d'office de régime de travail (17 nuits au lieu de 15 sur quatre semaines), sont autant de raisons qui incitent la grande majorité du centre à participer à des assemblées générales dès que l'occasion se présente.

Les assemblées générales, c'est précisément ce que la direction ne pouvait plus supporter. C'est dans ce contexte que plusieurs représentants syndicaux, SUD ou CGT, ont reçu en quelques jours de nombreuses enquêtes administratives. Mais la coupe a vraiment débordé lorsqu'un militant CGT a reçu un avertissement.

Prenant prétexte que ces AG excédaient parfois la durée légale autorisée de dix minutes, la direction avait décidé de sanctionner lourdement.

Dès le mardi 7 décembre à 21 heures à la prise de service, 100% des agents exigeaient, avec les sections SUD et CGT, la levée immédiate de ces sanctions. Au bout d'une heure il était décidé de laisser un peu de réflexion au directeur du centre. Le lendemain, à la même heure, l'ambiance était à l'arrêt de travail jusqu'à satisfaction.

Après une heure trente de débrayage, la direction finissait par lever toutes les sanctions, par accepter un protocole d'accord donnant dix minutes supplémentaires sur la durée légale des AG, et une renégociation sur la mise en place des heures mensuelles d'information syndicale.

Pour tous les collègues, il s'agissait de ne pas laisser attaquer des militants qui dénoncent régulièrement les mauvais coups de la direction dans le centre.

En effet, au CAP comme dans de nombreux centres ou bureaux, La Poste tente de gré ou de force de bouleverser les régimes de travail et de s'attaquer aux emplois, ce qui ne manque pas de provoquer des mouvements de grève tels qu'à Bobigny CT depuis deux semaines ou plus récemment Créteil CT, Pontoise CT ou Evry CT.

Paris 20

LES CDD SE REBIFFENT

Au service de la distribution du courrier de Paris 20 qui compte 220 facteurs, titulaires et contractuels, les intentions de La Poste étaient perceptibles fin novembre: celle-ci comptait se débarrasser dans un premier temps de 7 CDD, et sans doute aussi des 20 autres CDD au fur et à mesure de l'expiration des contrats, sous prétexte de faire place nette pour de nouveaux facteurs ayant réussi le dernier concours. Au fil des semaines, le nombre des nouveaux recrutements issus du concours qui doivent être affectés à Paris 20 début janvier avait d'ailleurs fondu comme neige au soleil.

Or le manque de personnel est criant (sauf pour la direction). En additionnant CDD, CDI, apprentis, emplois-jeunes et titulaires, le compte n'y est pas, d'autant moins que se profile le passage aux 35 heures, que la direction reporte de mois en mois. Le courrier reste souvent en plan faute de facteurs en nombre suffisant et en conséquence les charges de travail sont plus lourdes les jours suivants, ce qui exaspère les facteurs qui ont vu les conditions de travail se dégrader d'année en année. Quant aux CDD, si quelques-uns ont été recrutés ces derniers jours, une vingtaine sont là depuis l'été, ce qui leur a permis de lier connaissance et aussi d'être appréciés des autres facteurs. Certains CDD avaient pendant des années pratiqué, faute de mieux, de petits boulots. Ils n'ont pas envie de revenir à la case départ. Le concours de La Poste n'offre qu'une toute petite chance et, parmi les CDD, plusieurs sont de nationalité étrangère: ils n'ont même pas le droit de le passer.

Cela faisait quelque temps que les CDD discutaient de tout cela, entre eux et avec leurs autres collègues. Mercredi 29 novembre, ils se sont rendus chez le directeur, accompagnés d'une délégation de personnel titulaire, pour demander la conversion de leur contrat en CDI. Devant le refus de la direction, la CGT demanda une nouvelle audience dans un délai d'une semaine, accompagnée d'un préavis de grève. Entre-temps, une pétition fut massivement signée par le personnel.

Le mercredi suivant, après une prise de parole devant l'ensemble des facteurs le matin, tout le monde prit le temps de discuter par petits groupes avant de prendre le travail; la direction, qui marchait sur des œufs, se garda d'en donner l'ordre au micro comme elle le fait d'habitude. Après une audience avec les syndicats, le directeur fit savoir qu'en ce qui concerne les 7 CDD dont les contrats arrivaient immédiatement à expiration, il s'engageait à les reprendre, mais seulement courant janvier. Ce qui constituait un premier recul, mais aussi une entourloupe car cela revenait à les priver de salaire d'ici leur retour, pour ensuite déboucher sur un nouveau CDD qui évitait à la direction le passage en CDI.

Le lendemain, une quarantaine de facteurs – dont 11 CDD – se mirent en grève pour la journée. Une nouvelle entrevue avec la direction ne donna rien de plus si ce n'est, une occasion pour les CDD et les titulaires présents de répondre ouvertement et de façon solidaire au mépris affiché par le directeur.

Correspondant LO

CEA
région parisienne

MOUVEMENT CONTRE L'APPLICATION DES 35 HEURES

«*Là, il se passe vraiment quelque chose*» pouvait-on entendre mardi 7 décembre entre le siège social du CEA et l'Hôtel Matignon où 3 000 agents du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) ont manifesté contre le projet de la direction d'application des 35 heures. Cette journée d'action nationale à l'initiative d'une intersyndicale (CGT-CFDT-FO-CGC) a vu la participation de tous les centres civils et de plusieurs centres militaires. Le plan ourdi par les ministères de tutelle et la direction du CEA pour «leur» mise en place des lois Aubry se traduit par 250 créations de postes alors que l'application de la diminution horaire devrait entraîner 1 200 embauches, et que les syndicats en réclament «1 000 au minimum»; une augmentation (!) des salaires de 0,3 % répartie sur 3 ans, là où les salariés refusent tout blocage salarial; la perte d'une référence horaire journalière pour les cadres qui pourraient travailler jusqu'à 13 heures par jour, 6 jours sur 7; enfin 18 jours de RTT au lieu des 30 revendiqués et découlant de la simple arithmétique. Sans compter le rallongement de 12 minutes de la pause repas décrété par la direction sous prétexte que l'on devait raisonner en temps de travail «effectif»... Tout un programme.

Il n'y avait pas eu de mouvement de l'ensemble du personnel au CEA depuis bien longtemps, mais la provocation de la direction faisant suite aux directives des ministères (celui d'Allègre entre autres...) a réveillé la combativité des agents.

Le CEA compte aujourd'hui une forte proportion (environ 50 %) de cadres, constituée essentiellement d'ingénieurs et de chercheurs. Parallèlement depuis plus de dix ans le CEA a de plus en plus recours à la sous-traitance pour les cantines, l'entretien et la maintenance. Par ailleurs, les unités productives ont été privatisées. Ces ingénieurs et chercheurs se sont à juste titre sentis menacés par ce plan d'ARTT qui vise à les rendre encore plus flexibles qu'ils ne le sont actuellement. Aussi, les avons-nous vus participer au mouvement aux côtés des autres agents avec les mêmes mots d'ordre auxquels s'ajoute le maintien d'une référence horaire journalière.

En tout cas la motivation du personnel est importante. Il a été décidé lors des assemblées générales qui ont fait suite à la manifestation du 7 décembre d'amplifier l'action par des opérations de débrayages et de blocages des différents sites. Mardi 14, les portes du site de Saclay ont été bloquées jusqu'à 10 heures. Une manifestation autour du site y est prévue vendredi 17 décembre. L'affaire n'est donc pas finie.

Gault et Frémont
Saint-Pierre-des-Corps
Indre-et-Loire

COUP DE COLÈRE

Gault et Frémont, entreprise de deux cent soixante-dix salariés en banlieue tourangelle produisant des emballages alimentaires, a connu un coup de colère début décembre à propos des 35 heures.

Mais cela a surtout été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, les sujets de mécontentement ne manquant pas.

Le travail (en équipes) est très physique pour la plupart des ouvrières; le décorticage du carton entraîne des maladies professionnelles (tendinites, etc.). Les cadences sont rapides sur les chaînes de pliage du carton. Et puis c'est toujours plus, toujours plus vite, les réflexions pour attendre la pause pour aller aux toilettes…

Et si les cadences sont élevées, ce n'est pas le cas des salaires, qui tournent autour de 6 000 F pour les ouvrières.

L'entreprise a changé de mains il y a deux ans. Depuis, les conditions de travail se sont détériorées et en plus, l'entreprise a licencié trente-six personnes : d'abord dans les bureaux en 1998, puis le PDG a carrément supprimé le transport, licenciant les quinze chauffeurs cet été. Ceux-ci ont alors fait grève plusieurs jours et les ateliers ont débrayé en soutien. Les chauffeurs ont obtenu de partir avec plus d'argent que prévu initialement.

Puis ce sont encore huit employées qui viennent d'être licenciées, pour restructurer les bureaux, dans le cadre d'un licenciement économique.

Tout cela est dur à avaler quand on sait que l'entreprise est largement bénéficiaire, comme le confirme un article qui vient de paraître dans la presse locale, indiquant que Gault et Frémont occupe la septième position au « Top 200 » des entreprises industrielles du département, avec un bénéfice net de 9,5 millions de francs !

À l'occasion de la journée d'action du 30 novembre, la CGT de l'usine avait appelé à un débrayage pour une AG. C'est là qu'a germé l'idée de la grève, à propos des 35 heures, pour ne pas perdre d'acquis. En effet, le patron avait l'intention de revenir sur les trois jours de carence (jours payés par l'entreprise en cas de maladie). La grève a démarré le lendemain, mercredi 1er décembre, à 5 heures, suivie par l'équipe d'après-midi : grève majoritaire chez les ouvriers, avec aussi des employées de bureau. La grève s'est poursuivie le jeudi et le vendredi. Le lundi matin 6 décembre, les grévistes d'équipe d'après-midi étaient là pour accueillir ceux du matin, ainsi que les employées grévistes.

Vu la tête des responsables le lundi matin, il est certain qu'ils ne s'attendaient pas à nous trouver encore là. Toujours est-il qu'en fin de matinée, la direction a proposé un protocole d'accord de reprise du travail, où elle s'engageait à négocier pour les 35 heures, des solutions qui « *ne pénalisent pas les salariés* » et à payer les jours de carence pour deux arrêts de travail dans l'année. La discussion sur les 35 heures est remise à plus tard.

Les grévistes ont repris le travail sur cet accord, contents d'avoir montré qu'ils n'étaient pas prêts à tout accepter. Ils attendent maintenant la suite de la négociation prévue en janvier, espérant que la direction a bien entendu le message.

Correspondant LO

CSSI
Toulouse

LE VIRUS DE LA GRÈVE

À la CSSI Toulouse, cela fait maintenant un mois et demi que nous sommes en bagarre avec notre direction à propos de l'application des prétendues 35 heures. Nos revendications sont : des journées de 8 heures, vingt-trois jours de repos supplémentaires, l'abandon du forfait journalier pour les cadres et l'abandon de la flexibilité pour les ETAM.

Face à l'arrogance de la direction à la réunion de négociations, nous nous sommes mis en grève reconductible le 29 novembre. La grève a duré six jours, durant lesquels nous nous sommes adressés aux travailleurs des autres sociétés de service (SSII) toulousaines, ainsi qu'à nos collègues des autres sites CSSI.

La direction a au moins appris à nous respecter, et elle a abandonné son idée de faire signer l'accord par les syndicats le 30 décembre, c'est-à-dire au moment où beaucoup d'entre nous seront en vacances. La grève ne s'étendant pas aux autres sites de la société, nous avons repris le travail mardi 7 décembre.

Mais à Toulouse, deux autres SSII se sont mises en grève reconductible : Steria le 6 décembre, et Syseca le 9 décembre. Les travailleurs des différentes sociétés ont créé des liens, en échangeant des nouvelles au cours de pique-nique devant CSSI le 2 décembre et devant Steria le 9 notamment. Et les manifestations se succèdent : le 10 décembre, plusieurs centaines de salariés de SSII ont manifesté aux côtés de ceux de Matra et du Cnes devant la Cité de l'espace, pour accueillir les personnalités qui s'y rendaient à l'occasion du tir d'Ariane 5 (les SSII toulousaines travaillent beaucoup en sous-traitance du Cnes).

Nous espérons bien transmettre le virus de la grève à nos collègues parisiens et des autres régions, pour riposter tous ensemble aux attaques d'Aubry et du patronat !

Metareg Le Plessis-Robinson
Hauts-de-Seine

LES 35 HEURES SAUCE METAREG, ON N'EN VEUT PAS

Mercredi matin 8 décembre, nous étions 80 travailleurs au siège de Metareg, au Plessis-Robinson, à montrer notre mécontentement contre ce que la direction appelle un « projet pour les 35 heures ».

Metareg est une entreprise de 500 salariés qui travaillent essentiellement dans de grandes entreprises telles la Snecma, l'Aerospatiale, où elle est sous-traitante pour la maintenance, pour l'entretien et le montage des ponts roulants, etc. Il y a des chantiers dans toute la France : à la Baule en Loire-Atlantique, Woippy en Moselle, Le Haillan en Gironde, dans le Sud-Est, le Centre, et en région parisienne.

Le projet de la direction nous ferait reculer de plusieurs dizaines d'années en arrière, avec des semaines allant de 0 à 44 heures, selon son bon vouloir. Ainsi, les heures supplémentaires ne seraient plus payées et, lorsque l'entreprise n'aurait plus de travail pendant quelques jours, on nous demanderait de rester chez nous avant de nous appeler pour travailler 44 heures, voire plus, par semaine sous prétexte de rattraper. Bonjour notre qualité de vie !

Côté salaire, il y aurait une perte de 10,25 % sur le salaire de base, prétendument compensée par une prime, ce qui nous ferait une perte effective de 2,5 %. La cerise sur le gâteau serait les 12 jours de congés RTT, utilisés en cas de baisse momentanée d'activité ou bien pour des formations professionnelles. Il y aurait 5 % d'embauches, mais ces travailleurs-là ne toucheraient pas la prime et auraient donc 10,25 % de salaire en moins.

Nous étions 260 en grève dans toute la France pour faire reculer le patron et pour imposer notre façon d'appliquer les 35 heures, à notre convenance. Au siège, après trois heures de discussion avec les dirigeants de l'entreprise, les délégués CGT, CFDT et FO nous ont annoncé qu'un calendrier de négociations avait été décidé et que des heures de délégation supplémentaires leur étaient accordées pour négocier. Mince de victoire !

Les grévistes ont alors décidé de rester sur place et ont voté les revendications : 35 heures payées 39, pas d'annualisation et la convention d'entreprise, qui se discute actuellement, calquée sur celle de la métallurgie. Revendications votées à main levée devant le siège, mais discutées aussi dans les centres en grève dans toute la France. Le téléphone portable a du bon !

Les délégués sont donc retournés négocier. Deux heures plus tard, voyant que les discussions traînaient en longueur, nous sommes montés dans les étages pour les faire accélérer. Là, oh miracle !, on nous a demandé de patienter juste quelques minutes. Les représentants de la direction sont venus sur le perron du siège et ont été obligés de signer un premier engagement : d'accord pour 35 heures payées 39.

Cette première victoire nous a renforcés dans l'idée qu'il était très utile de venir nous- mêmes lorsque des négociations avaient lieu ! Lors de prochaines négociations, nous envisageons donc déjà… une deuxième intervention !

Dans les entreprises

nos lecteurs écrivent

Foyer de l'Enfance des Alpes-Maritimes

QUATRE JOURS DE GRÈVE... et la direction renonce (momentanément) à ses attaques contre les congés

Le Foyer de l'Enfance, établissement public autonome qui fonctionne avec un budget attribué par le Conseil général des Alpes-Maritimes et reçoit des mineurs de tous âges en situation de détresse familiale, est placé sous la responsabilité d'un Conseil d'administration dont le président est également celui du Conseil général. Mais cette fonction est exercée, de fait, par le vice-président de ces deux assemblées.

Trois cents personnes environ (éducateurs, agents de service et administratifs, veilleurs de nuit, psychologues, etc.) sont employées sur une vingtaine de structures, ainsi qu'une cinquantaine d'assistant(e)s qui accueillent des enfants à leur domicile.

Depuis plusieurs années, dans ce département comme partout, la situation sociale se dégrade et une des conséquences est l'augmentation continue du nombre d'enfants placés qui présentent, comme leurs familles, des problèmes de plus en plus difficiles à résoudre. Par répercussion, les conditions de travail se détériorent à mesure que la charge de travail augmente pour tous les personnels : sureffectifs d'enfants à accueillir dans les internats ; augmentation du nombre de situations au service des placements en famille d'accueil et liste d'attente des enfants à y placer ; accroissement des tâches administratives ; difficultés à accorder une attention personnalisée de qualité à chaque enfant (scolarité, apprentissage de l'autonomie, relations parentales, etc.).

Il y a quelques semaines, sans attendre la concrétisation de promesses quant à l'augmentation du budget par le Conseil général et l'embauche de personnel (sans oublier le déménagement de locaux obsolètes), la direction s'en est prise aux congés (perte de trois jours à une semaine de congés annuels selon les catégories et de deux «journées exceptionnelles»). Ces congés n'étant pas un privilège quand on connaît les contraintes «habituelles» liées à l'internat, ainsi qu'à la «mission de service public» (fonctionnement tous les jours de l'année).

La CGT appelait donc à une journée de grève reconductible le 30 novembre. Ce jour-là, le personnel se mobilisa de façon plus conséquente que lors d'actions précédentes puisque 75 grévistes étaient comptabilisés. Reçu par la direction, le comité de grève (regroupant plus d'une trentaine de salariés, CGT, CFDT et non syndiqués) se heurta à l'intransigeance de celle-ci, prête seulement à revenir sur les deux journées exceptionnelles et proposant de négocier les autres revendications le 16 décembre.

Réuni en assemblée, le comité de grève vota donc à l'unanimité la reconduction du mouvement pour 24 heures. Malgré les réquisitions, la mobilisation ne faiblissait pas et 77 grévistes étaient comptabilisés le 1er décembre. Le lendemain, la grève fut reconduite à l'unanimité et, malgré les réquisitions massives, 104 grévistes étaient recensés. Le chiffre montait à 130 grévistes le 3 décembre.

Ainsi que le demandait le comité de grève, une délégation fut reçue par le Conseil d'administration et pas seulement par le représentant du personnel qui siège habituellement. Le vice-président rappela la demande d'augmentation substantielle du budget (10 millions de francs) présentée au Conseil général suite à un précédent mouvement de grève en octobre et à des commentaires peu amènes des juges pour enfants quant aux conditions d'accueil dans les foyers. Ceci représente, en particulier, la création de 20 postes de personnel éducatif, 7 postes de veilleurs de nuit, 78 heures hebdomadaires de psychologues et devrait permettre d'obtenir des conditions normales de travail dans le cadre des 39 heures hebdomadaires.

Il annonça aussi que le Conseil d'administration venait de voter la création des quatre postes supplémentaires promis aux grévistes l'avant-veille ainsi que la suspension de la mesure restreignant les congés jusqu'à l'arrivée effective des personnels prévus à l'embauche après le prochain vote du budget par le Conseil général.

En assemblée générale, le comité de grève décida alors la suspension du mouvement jusqu'à l'examen par la direction de la revendication du paiement des journées de grève et du résultat des négociations du 16 décembre.

Il ne fait aucun doute que cette mobilisation a été un moment important qui laissera une empreinte forte (pour le personnel… et pour la direction) au moment où s'engageront d'autres négociations (pour le passage aux 35 heures par exemple)… ou lors d'attaques ultérieures contre nos congés.

H.C. (Alpes-Maritimes)

Voir

L'ÉTÉ DE KIKUJIRO
de Takeshi Kitano

Un truand désœuvré et amorti, un garçonnet solitaire alors que tous ses copains sont partis loin, pour les vacances d'été, voilà qui forme dans ce film japonais un tandem pas banal pour voyager à la recherche de la mère de l'enfant. Mu par l'idée fixe de retrouver celle-ci, l'enfant accepte la compagnie pas toujours facile de cet homme d'âge mûr, bourru, fantasque, capricieux, qui commence par lui mener la vie dure avant d'accepter de le conduire, à des kilomètres de Tokyo, jusqu'à destination.

Le voyage n'est pas facile pour ces deux compères désargentés. Il est semé d'embûches, de désillusions et d'imprévus qui ne leur facilitent pas la poursuite du chemin. Mais entre l'enfant têtu et l'adulte malin, une complicité s'établit, et il n'est pas question de se décourager. Finalement, le voyage aller et retour s'effectue, au cours duquel s'accumulent les rencontres extraordinaires et les situations burlesques pour le plus grand plaisir du spectateur.

Avec une bonne dose d'humour et une certaine tendresse rarement exprimée, le film réussit ainsi une promenade pleine de fantaisie dans une très belle région du Japon et en compagnie de deux personnages peu communs et très sympathiques. Un vrai plaisir !

LA BÛCHE
de Danièle Thompson

Avec une famille « tuyau de poêle », la vie n'est jamais facile. Pourtant, ici, ce n'est pas l'argent qui manque, ce sont plutôt les histoires cachées de chacun qui ne manquent pas.

Trois sœurs et peut-être un frère ; un père mais pas seulement ; une belle-mère mais aussi une mère ; un beau-père qui ferait un grand musicien s'il n'était pas « seulement troisième violon » et qui manque de gâter la fête en ayant le mauvais goût de mourir à la veille de Noël ; l'ensemble compose une addition pas très originale mais très pimentée, réalisée et jouée avec tant de drôlerie, d'humour, de réparties bien envoyées, qu'on rit de bon cœur.

Bref, voilà une histoire à tiroirs et à rebondissements, dans le milieu d'une petite-bourgeoisie intellectuelle qui ne se prend pas trop au sérieux et en compagnie de laquelle on peut passer une heure et demie de détente à défaut de pouvoir déguster la fameuse bûche.

Lire

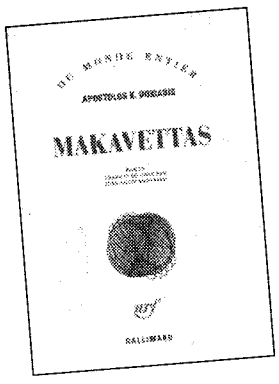

MAKAVETTAS
d'Apostolos K. Doxiadis

Ce roman satirique se situe en Grèce, après le coup d'Etat des colonels d'avril 1967, sous la dictature militaire qui dura jusqu'en 1974. Mais la Grèce évoquée ici est une Grèce imaginaire, de même que toute la kyrielle de personnages truculents et ubuesques que l'auteur met en scène au fil de cette énorme farce, méchante et souvent très drôle.

Les aventures de Makavettas, humble officier, le ballottent d'une faction à une autre, d'un camp à un autre, d'une rébellion à une autre, au gré de ceux dont il est l'instrument apparemment très docile, un peu stupide et absolument dépourvu d'ambition… jusqu'à ce qu'il décide de jouer son propre jeu. Le discret officier met alors ses compétences militaires et toute sa roublardise, qui est immense, au service de sa seule ambition. Rien ne lui résiste sauf… sa sœur !

Le régime, les militaires mais aussi les civils qui évoluent non loin des sphères du pouvoir, les dictateurs en place et ceux qui complotent pour prendre leur place, tous les arrivistes serviles et manipulateurs, sont épinglés, ridiculisés, pour la plus grande joie du lecteur.

Un roman à lire d'une traite, qui possède une très forte dose d'humour pour évoquer une période sombre de l'histoire de la Grèce.

L.P.

Makavettas, *d'Apostolos K. Doxiadis, Gallimard ; 190 pages, 115 F.*

Etats-Unis

Derrière la prétendue embellie de l'économie
LA CROISSANCE DE LA MISÈRE

Alors que la presse d'ici ne tarit pas d'éloges sur la situation économique exceptionnelle que connaîtraient les Etats-Unis, la réalité sociale est bien plus sombre. Le tiers des travailleurs américains n'accède qu'à des emplois précaires : des emplois à temps partiel, temporaires, à la tâche ou sous contrat, qui sont autant de démentis aux déclarations qui prétendent que des emplois bien payés sont disponibles pour quiconque cherche du travail.

La diminution du nombre d'emplois permanents à plein temps affecte un grand nombre de choses, à commencer par les salaires. Les salaires horaires sont aujourd'hui plus bas qu'ils ne l'étaient au début des années soixante-dix. Le salaire minimum, même avec les augmentations votées lors de la dernière année d'élection présidentielle, est de 30 % inférieur, en termes réels, au niveau de 1968.

Aujourd'hui, 26 millions de personnes vivent dans des familles où au moins un membre a besoin chaque mois, pour sa nourriture des aides charitables. Environ 43 millions de personnes n'ont aucune assurance maladie. Et cela, sans parler de ceux qui n'ont aucun emploi – officiellement ou au noir.

Et pourtant, l'économie américaine en est maintenant à sa huitième année d'expansion – la période la plus longue depuis la guerre du Viêt-nam – avec la Bourse qui atteint de nouveaux sommets presque chaque mois et où les profits de la plupart des grandes entreprises planent quelque part dans la stratosphère.

La presse bourgeoise parle, pour cette période d'expansion, des « *industries qui tirent la croissance* », c'est-à-dire des entreprises d'informatique ou encore de celles qui s'occupent de « haute technologie ». Mais, en fait, l'industrie où la croissance est la plus forte, si on compare les taux d'investissement c'est le secteur des… prisons. Il y a aujourd'hui quelque deux millions de personnes purgeant une peine de prison, sans compter ni ceux qui sont en préventive, ni les jeunes qui accomplissent des tâches d'intérêt général. Cela se traduit par un taux général d'incarcération plus important que celui de n'importe quel autre des pays industrialisés, de cinq à dix fois plus élevé que dans n'importe quel pays européen.

Ce qui marque cette période d'expansion, ce n'est pas tant sa longueur que l'aggravation de la pauvreté qui a augmenté tout au long de ces huit années, en même temps que se concentraient les richesses accumulées entre les mains d'une toute petite minorité tout en haut de l'échelle sociale. Aujourd'hui, 1 % des habitants, les plus riches, possèdent 40 % de toute la richesse dont disposent les possédants. Ce triste record reste invaincu depuis l'année où la Réserve fédérale a commencé à tenir une statistique, c'est-à-dire depuis 1922, à l'exception toutefois de l'année 1929…

Mais même si la force de travail augmente au cours de cette période d'expansion, le nombre des emplois dans les grandes entreprises qui étaient des forteresses syndicales, notamment l'industrie lourde, continue de décliner. Les entreprises, les unes après les autres, suppriment des emplois, au nom de la « restructuration ». Ce qui se cache derrière ce mot, c'est l'augmentation des cadences, des heures supplémentaires imposées, du travail précaire et de la sous-traitance mal payée.

Suzanne BOUILLON

Etats-Unis

SYNDICATS : UNE POLITIQUE MARQUÉE PAR LE CHAUVINISME

Les syndicats de l'AFL-CIO ont appelé à manifester à Seattle contre l'Organisation mondiale du commerce pour protester contre les suppressions d'emplois. Cela est en ligne avec un des principaux aspects de la politique des syndicats face au changement rapide dans la situation de la classe ouvrière, qui a consisté à argumenter sur le fait que les « emplois américains » disparaissent au profit d'emplois dans des pays où les salaires sont plus bas. Réclamant des barrières douanières, les revendications des syndicats ont été entachées de patriotisme et de chauvinisme.

Ainsi, bien des manifestations organisées par les syndicats de travailleurs de l'automobile montraient une voiture japonaise que les travailleurs américains étaient appelés à détruire à coups de marteau. Plus récemment, les syndicats ont adopté un langage un peu plus « social », réclamant, comme ils l'ont fait à Seattle, que finissent les terribles conditions de travail qui règnent dans certains pays : travail des enfants, travail des prisonniers, salaires de famine, entreprises où règnent la surexploitation, et pour qu'un code du travail soit incorporé dans tous les traités commerciaux. Ces prises de position à caractère un peu plus social ont trouvé un écho à Seattle, auprès de toute une série de petits groupes et d'organisations : écologistes, organisations caritatives, groupes d'étudiants. Mais les prises de position protectionnistes attirent aussi les groupes de l'aile droite, partisans de l'« Amérique d'abord »…

Quel que soit le vernis social que les syndicats plaquent sur leurs revendications, celles-ci, comme la manifestation elle-même, renforcent seulement l'idée que il n'est pas possible pour les travailleurs américains d'améliorer leur situation aussi longtemps que la force de travail américaine rentre en compétition avec des produits réalisés dans des pays où les salaires sont bas. Ce n'est au fond qu'une autre face de l'argumentation de patrons, selon laquelle les emplois dépendent de la capacité des entreprises à devenir « compétitive » à l'échelle mondiale, c'est-à-dire de leur capacité à diminuer le coût de leur propre main-d'œuvre.

En poussant les travailleurs à se tourner vers les mesures protectionnistes, les syndicats ne font rien pour s'opposer à cette idée fausse que le bien-être des travailleurs découlerait du bien-être des patrons. Et cela ne peut avoir pour conséquence que de laisser la classe ouvrière désarmée face aux attaques venant de leurs propres patrons exploiteurs.

S.B.

Irak

LES AFFAMEURS DE L'ONU

Après avoir lanterné l'Irak pendant deux semaines, puis une semaine, le Conseil de sécurité de l'ONU a accepté, vendredi 10 décembre, une résolution reconduisant pour six mois le programme « pétrole contre nourriture » en Irak. La politique consistant à faire payer à la population les exactions du régime est ainsi poursuivie.

Ainsi vont se perpétuer disette, mortalité infantile, dénuement. En effet, avec la résolution « pétrole contre nourriture », seule source de financement admise par les Nations Unies, le produit des exportations de brut autorisées (environ sept milliards de dollars pour six mois) ne rentre pas en Irak. Ces sommes sont versées à la Banque Nationale de Paris sur un compte, dont le contenu est géré par le Comité des sanctions. Il sert à indemniser le Koweit, à couvrir les frais de l'ONU et, enfin, à acheter de la nourriture et des médicaments destinés à la population irakienne. Ces achats sont notoirement insuffisants. Mais qu'importe aux puissances impérialistes ? Leur seul souci, en maintenant leur diktat envers le régime de Saddam Hussein qui s'est cru autorisé à jouer son propre jeu en envahissant le Koweit en 1990, est de montrer qu'elles joueront envers et contre tout leur rôle de gendarmes du monde. Et tant pis si c'est la population qui en subit les conséquences les plus dramatiques.

Annie ROLIN

Grande-Bretagne

LA « TROISIÈME VOIE » DE BLAIR CELLE DE LA PAUVRETÉ

Une étude de la Fondation Rowntree – centre d'étude créé au début du siècle par un industriel quaker – vient de rendre publiques ses statistiques annuelles sur le chômage en Grande-Bretagne.

Il en ressort que depuis l'arrivée du Parti Travailliste au pouvoir en mai 1997, la pauvreté n'a pas reculé dans le pays : 24 % de la population, soit 14 millions d'individus, vivent toujours en dessous de ce que les statisticiens appellent le « seuil de pauvreté », c'est-à-dire la moitié du revenu moyen une fois déduits les frais de logement.

Ce qui est encore plus significatif, c'est que le niveau de vie de ces 14 millions de pauvres tend à diminuer. En effet, le nombre de ceux vivant sur un revenu inférieur à 40 % du revenu moyen est passé de 7 à 8,2 millions.

Une autre mesure de la pauvreté est donnée par le niveau de vie du cinquième des foyers vivant en logements sociaux. Leur revenu moyen est de l'ordre de 6 000 F par mois, mais un tiers d'entre eux, soit 7 % des foyers du pays, ont un revenu inférieur à 4 000 F par mois.

Cette étude fait en même temps un sort aux chiffres mensongers du chômage dont Blair se vante avec tant d'autosatisfaction. En plus de quatre millions de chômeurs qui ne parviennent pas à trouver d'emplois, elle recense 1,5 million de travailleurs temporaires. Elle note également que 40 % de ceux qui s'inscrivent au chômage l'ont été au cours des six derniers mois. Cela donne une mesure de la précarité de l'emploi – incomplète d'ailleurs car elle ne rend compte ni du temps partiel, ni de l'intérim, ni des emplois « à la tâche » de plus en plus répandus dans certains secteurs, faute de statistiques fiables à ce sujet.

Voilà une image de la « troisième voie » de Blair qui n'a pas grand-chose à voir avec le portrait idyllique qu'en donnent les ministres travaillistes. Depuis deux ans, ceux-ci disent aux travailleurs britanniques qu'il faut à tout prix que les profits remontent afin que les entreprises trouvent un intérêt à créer des emplois et à relever les salaires. Aujourd'hui les profits ont bien remonté, ils sont même à un niveau record. Mais pour ce qui est du reste c'est toujours la dégringolade.

François ROULEAU

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995